

# LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 140

LE LUNDI 23 JUIN 2008

89¢ + TAXES = 1\$

## Zimbabwe: Mugabe sera seul au 2<sup>e</sup> tour

Devant une «orgie de violence», le leader de l'opposition se retire

Le leader de l'opposition au Zimbabwe, Morgan Tsvangirai, a renoncé hier, devant une «orgie de violence», à affronter le chef de l'Etat sortant, Robert Mugabe, au second tour de la présidentielle, ouvrant la voie à une réélection automatique du plus vieux président d'Afrique. Arrivé en tête au premier tour le 29 mars, M. Tsvangirai a fini par jeter l'éponge, accusé par l'intransigeance de l'ancien héros de l'indépendance qui, à 84 ans, s'estime investi d'un pouvoir de droit divin.

«Nous cessons de participer à ce qui est une parodie de processus électoral, entachée de violence et illégitime», a ainsi déclaré le leader de l'opposition devant la presse à Harare à l'issue d'une réunion de la direction de son parti, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC). Selon lui, sa formation «ne peut pas demander aux électeurs de risquer leur vie en votant le 27 juin».

VOIR PAGE A 8: ZIMBABWE

■ L'Afrique australe entière est secouée, page B 1



Scott Griffin  
L'ENTREVUE

## Coup de foudre africain

L'éditeur et homme d'affaires Scott Griffin livre ses réflexions sur le continent oublié

Il se déplace dans son propre avion. Il a longuement observé l'Afrique du haut des airs puis, une fois posé à terre, il a poussé à la roue de Flying Doctors, une organisation non gouvernementale œuvrant dans le domaine de la santé, dont le siège social est à Nairobi, au Kenya. Scott Griffin s'est interrogé sur les défis et sur l'avenir du continent que l'on dit oublié et en a fait un livre intitulé *L'Afrique bat dans mon cœur*, tout juste traduit chez Boréal.

CAROLINE MONTPETIT

Travaillant dans le secteur manufacturier, Scott Griffin était déjà un homme d'affaires averti lorsqu'à l'âge de 56 ans, il a décidé de s'envoler pour l'Afrique avec sa femme Krystyne pour une période de deux ans. C'est l'organisme Flying Doctors, alors déficitaire, qui a fait appel à ses services pour mettre de l'ordre dans ses finances. Au cours de ce voyage, il a survécu à un crash qui l'a retenu sur une île éloignée peuplée de rebelles turkanas et a été fait prisonnier en Tanzanie. En deux mots, il a éprouvé le risque, une expérience, croit-il, occultée en Occident.

VOIR PAGE A 8: GRIFFIN

### INDEX

|                |     |                 |     |
|----------------|-----|-----------------|-----|
| Annances.....  | B 2 | Idées.....      | A 7 |
| Avis publics.. | B 6 | Météo.....      | B 5 |
| Convergence..  | B 7 | Monde.....      | B 1 |
| Culture.....   | B 8 | Mots croisés..  | B 5 |
| Décès.....     | B 2 | Religions.....  | B 6 |
| Économie.....  | A 5 | Sudoku.....     | B 6 |
| Éditorial..... | A 6 | Télévision..... | B 7 |



Des ecclésiastiques venus de partout se trouvaient hier parmi la foule réunie sur les plaines d'Abraham malgré un temps exécrable pour assister à la messe de clôture du Congrès eucharistique international de Québec.

## Benoît XVI rend hommage aux «martyrs canadiens»

Des milliers de personnes ont pris part à la messe de clôture du Congrès eucharistique de Québec

ISABELLE PORTER

Québec — Le pape Benoît XVI a profité hier de la messe de clôture du Congrès eucharistique pour rendre hommage aux héros religieux de l'histoire du Québec et du Canada, tout en demandant à Dieu de l'exaucer en destinant davantage de garçons à la prêtrise.

«Il nous faut demander au Seigneur de faire à son Église le don de nouveaux prêtres», a déclaré le pape en français à la fin de son homélie télédiffusée depuis Rome. «Je vous invite aussi à transmettre l'appel au sacerdoce aux jeunes garçons pour qu'ils acceptent avec joie et sans peur de répondre au Christ.»

Un peu avant, le pape avait bien pris le temps de saluer le cardinal Marc Ouellet et le cardinal Jozef Tomko qui célébraient la messe à sa place sur les plaines d'Abraham. Après avoir longuement laissé planer le suspense concernant la venue de Benoît XVI au Congrès eucharistique, M<sup>e</sup> Ouellet avait dû annoncer en janvier qu'il ne serait finalement pas présent. Hier, le souverain pontife a révélé que le prochain Congrès se tiendrait à Dublin en 2012, mais il n'a pas précisé s'il y serait ou non.

Des milliers de personnes s'étaient rendus sur les plaines hier matin pour assister à cette messe de clôture du Congrès eucharistique international. Une foule honorable étant donné les mauvais temps, quoique nettement inférieure aux 250 000 personnes que prévoyaient attirer les organisateurs si le pape avait été présent en personne.

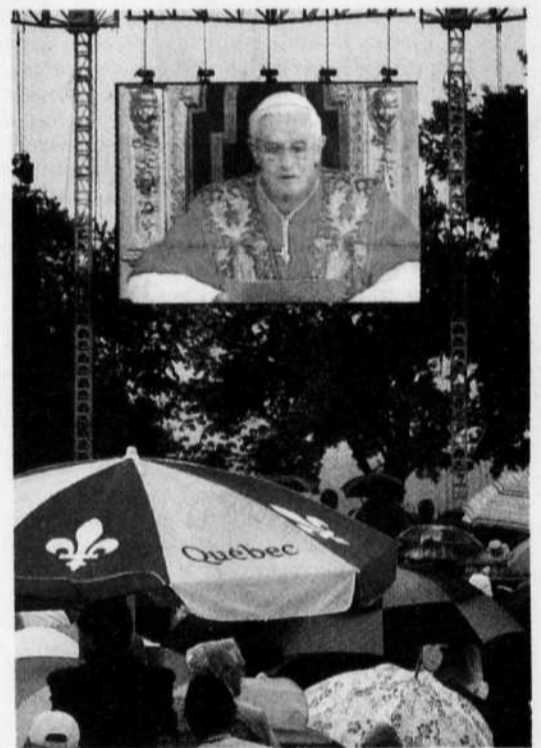
Malgré la distance, le souverain pontife a montré hier qu'il connaissait bien le passé religieux du Québec en rendant hommage aux «martyrs canadiens», aux saints et aux béatifiés. «Ils appartiennent à la génération des hommes et des femmes qui ont fondé et développé l'Église au Canada», a-t-il déclaré, en énumérant les noms de Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Marguerite Bourgeoys, Marguerite D'Youville, Marie de l'Incarnation, Marie-Catherine de Saint-Augustin, M<sup>e</sup> François de Laval, Dina Bélanger et la première amérindienne à avoir été béatifiée, Kateri Tekakwitha.

«Ça fait du bien de voir d'autres jeunes, des gens de partout dans le monde. On se sent moins seul», disait hier un jeune Montréalais

Hier, les fidèles interrogés semblaient avoir trouvé une heureuse compensation dans la télédiffusion de l'homélie. Bien avant que le pape n'intervienne, on pouvait l'apercevoir sur l'écran, assis confortablement dans un fauteuil doré, face à sa télévision. Pendant ce temps, sur la scène, des croyants de toutes les nationalités participaient à la liturgie, récitant tour à tour des prières en français, en anglais, en allemand, en italien, en sesotho (un idiome africain), en arabe et en espagnol.

Plusieurs personnalités politiques participaient à l'événement d'hier. Installé au premier rang, le premier ministre, Jean Charest, la gouverneure générale, Michaëlle Jean, le maire de Québec, Régis Labeaume, et le lieutenant-gouverneur, Pierre Duchesne, ainsi que leurs conjointes et conjoint ont suivi eux aussi la cérémonie sous leurs parapluies.

VOIR PAGE A 8: BENOÎT XVI



Des milliers de personnes ont écouté l'homélie du pape Benoît XVI retransmise depuis Rome.

## Le conte de fées d'All Together Now

Plus qu'un making of des grandes retrouvailles de *Love*, le film d'Adrian Wills touche à l'âme des Beatles



Paul McCartney, Yoko Ono, Olivia Harrison et Ringo Starr réunis lors du premier anniversaire, en 2006, de la présentation à Las Vegas du spectacle *Love*, du Cirque du Soleil. L'histoire des péripéties ayant mené aux retrouvailles de la famille Beatle est l'objet du film *All Together Now*.

ISABELLE PARÉ

L'histoire d'*All Together Now* relève du conte de fées, voire de l'épopée. C'est l'histoire d'un film tourné à l'arraché, qui a failli ne jamais voir le jour. D'un film sur l'ultime rendez-vous des Beatles, ces monstres sacrés de la musique pop-rock, rendu possible par la création du spectacle *Love* du Cirque du Soleil. Et surtout l'histoire d'un jeune réalisateur, qui a sans doute capté sur pellicule une des dernières pages de l'histoire des Fab Four.



Adrian Wills

*All Together Now*, du jeune réalisateur Adrian Wills, vient de triompher à Washington, où il a été présenté à guichets fermés et ovationné à l'occasion du Festival du film documentaire Silverdocs, qui bat son plein depuis le 16 juin. Il sera de nouveau présenté dans la capitale américaine ce soir, après avoir été projeté à Las Vegas la semaine

VOIR PAGE A 8: BEATLES

Le Devoir ne sera pas publié demain, jour de la Fête nationale. Bon congé !

## LES ACTUALITÉS

Poursuites-bâillons

## Quelques failles restent à colmater, croit l'auteur du rapport Macdonald

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

L'auteur du rapport sur les poursuites-bâillons commandé par le gouvernement l'an dernier, Roderick A. Macdonald, estime que le projet de loi déposé récemment est plein de bon sens, mais contient néanmoins quelques failles qu'il faudrait combler pour espérer régler le problème.

S'exprimant pour la première fois depuis le dépôt de la réponse du gouvernement à ce phénomène croissant que sont les SLAPP, M. Macdonald a indiqué la semaine dernière au *Devoir* être globalement satisfait du projet de loi.

Ce dernier reprend plusieurs des recommandations du rapport Macdonald, concocté au printemps 2007 par un groupe d'ex-

perts dirigé par le professeur de droit de l'université McGill.

«Le gouvernement a adopté une des trois pistes qu'on suggérait, soit celle d'apporter des amendements au Code de procédure civile au moyen d'une loi-cadre», observe M. Macdonald. Et ces amendements sont intéressants, note-t-il.

Mais il y a des points perfectibles. Notamment en ce qui concerne l'aide financière apportée aux groupes ou aux citoyens qui seraient victimes d'une poursuite abusive. Le projet de loi prévoit que le demandeur — s'il est reconnu par le juge que son recours juridique est abusif — pourrait être forcé d'avancer une provision pour frais, que les intimés pourraient ensuite utiliser pour leur défense. Des dommages punitifs pourraient aussi être imposés.

«C'est bien que le gouvernement en-

voie le message qu'intenter une poursuite abusive aura des conséquences financières», dit M. Macdonald. Mais tout ça présuppose que le processus judiciaire est déjà enclenché au moment où l'argent serait disponible. Le comité recommandait plutôt la création d'un fonds qui serait géré par le Fonds d'aide au recours collectif.

Une autre faille du projet de loi est plus complexe, dit M. Macdonald: il s'agit des mises en demeure qui annoncent l'intention de déposer une poursuite abusive. «Ces agissements sous la surface sont très importants», indique l'expert. Le principe d'une SLAPP est de faire taire: or, on peut l'atteindre sans avoir recours au système juridique, en imposant la seule crainte d'une poursuite.

Pour régler cette situation, M. Macdonald estime que le Barreau du Québec devrait mener une ré-

flexion sur l'attitude déontologique des avocats qui acceptent de jouer ce jeu. Ce qui ne semble pas gagné d'avance: le Barreau a été le seul groupe participant à la commission parlementaire sur les poursuites-bâillons qui a jugé que la situation actuelle ne requérait pas de modifications législatives.

«Il y a des limites à ce que le gouvernement peut faire», indique Roderick Macdonald. Tout le monde doit réfléchir au problème et participer à la solution. Par exemple, je suis convaincu que si les médias font systématiquement des manchettes pour rendre publiques les tentatives d'intimidation envers la liberté d'expression, ça va cesser rapidement. Les coûts en matière de publicité négative sont trop élevés.»

Le Devoir

LANGUE FRANÇAISE

## Le Québec serait refermé sur lui-même

Les Québécois devraient «dialoguer» davantage avec les communautés non francophones du Canada, croit Dario Pagel

CLAIRANDRÉE CAUCHY

L'«enfermement» des Québécois sur eux-mêmes et leur position défensive sur la langue française les coupent du reste du monde.

C'est du moins l'avis du président de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Dario Pagel, en tournée au Québec en prévision de la tenue, du 21 au 25 juillet, du congrès de l'organisation.

Le professeur invité à l'Université Paris III, spécialiste des politiques du français, estime que les Québécois ont tendance à s'approprier la langue française. «Je voudrais bien que le Québec comprenne que la francophonie existe en dehors de ses murs. J'observe toujours le Québec sur la défensive de la langue française. Quand on se défend, on se ferme», analyse-t-il. Ainsi, les Québécois auraient selon lui intérêt à «dialoguer» davantage avec les communautés non francophones du Canada.

Cette mentalité «insulaire» dans l'ensemble anglo-saxon nord-américain nuit au rayonnement du Québec, croit M. Pagel. «Aujourd'hui, le français ne court aucun danger au Québec. Au contraire, il faut qu'il s'exporte, que la langue française sorte du Québec, que le Québec voie que la langue française est partout. On est toujours sur la défensive de la pureté de la langue, mais les langues sont vivantes», poursuit M. Pagel.

Pour ce spécialiste, le Québec est un grand méconnu de la francophonie, sauf pour quelques percées récentes en Amérique latine. «Toute la richesse culturelle francophone du Québec, littéraire ou autre, n'est pas assez connue à l'étranger. Il y a des promotions à faire», constate-t-il.

Sur le thème «Faire vivre les identités francophones», le Congrès vise précisément une meilleure reconnaissance de la diversité des identités francophones, alors que la culture française est souvent prépondérante dans l'enseignement du français.

Le président de la FIPF espère

«J'observe toujours le Québec sur la défensive de la langue française. Quand on se défend, on se ferme.»

que les quelque 1500 enseignants du français, comme langue maternelle, seconde ou étrangère, repartiront dans leurs 152 pays et territoires respectifs avec des arguments pour faire progresser l'enseignement du français, qui fait les frais d'une «crise des systèmes éducatifs».

«Les langues étrangères, dans toute structure éducative, sont toujours les cousines pauvres. C'est très intéressant, mais pas important. On se contente d'enseigner un anglais nommé «globish», un anglais d'aéroport. [...] Il faut que nous développons des projets de valorisation de la langue française dans les systèmes éducatifs. On s'adresse souvent à l'élite, mais elle n'a pas besoin de promotion, c'est un public acquis. Il faut qu'on s'adresse à la masse», explique M. Pagel.

Il note un recul de l'enseignement du français comme langue étrangère, particulièrement en Europe. Cela se répercute jusque dans des institutions politiques. «Je vois des parlementaires francophones [au Parlement européen] qui publient leurs notes parlementaires en

anglais et non en français pour faire des économies, éviter les traductions», ajoute M. Pagel.

Au-delà de leur rôle de formateur, les professeurs de français ont, selon lui, un certain rôle politique à jouer pour faire rayonner le français, favoriser l'enseignement des langues étrangères dans les systèmes scolaires. Pour bien assumer cette responsabilité, leurs associations respectives doivent se montrer plus professionnelles pour convaincre les autorités locales. «Les débats lors du congrès vont concerner cet argumentaire pour les langues étrangères et le français. Il faut rendre le français attractif, sans tomber dans l'extrême de l'anglais et promouvoir un français utilitaire. [...] Le français est un vecteur de culture, d'idées, de pensée, une langue de philosophie et de grands penseurs. Ça, c'est le patrimoine de la langue française. Ce n'est pas l'économie mondiale», plaide M. Pagel.

Le Devoir

## Les jeunes libéraux discuteront économie

LISA-MARIE GERVAIS

Travail, ressources naturelles et développement économique, voilà les grands axes autour desquels s'articuleront les discussions de la vaste consultation que s'approprie à entamer la Commission Jeunesse du Parti libéral du Québec. Mené partout dans la province, cet exercice qui tâtera le pouls des moins de 26 ans sur divers sujets qui les préoccupent permettra de mettre la table pour le 26<sup>e</sup> Congrès-Jeunes du Parti libéral qui aura lieu à l'Université de Sherbrooke les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août prochain.

La Commission Jeunesse ne souhaite rien de moins que de repenser les modèles à la base de la société québécoise. «Devant le défi démographique, on s'interrogera sur ce qui peut être fait pour que le Québec soit dominant sur les scènes canadienne et mondiale», a soutenu François Beaudry, président de la Commission Jeunesse.

Sur le thème «Le Québec: un travail d'équipe», la Commission souhaite notamment réfléchir à des moyens d'accroître le potentiel économique de la province, par exemple en développant des ressources naturelles comme l'eau, de même qu'elle s'interrogera sur la «démocratisation syndicale», en cherchant à rendre le marché du travail plus flexible et plus performant.

Au-delà du dégel des droites de scolarité, une mesure préconisée par les jeunes libéraux, l'aile jeunesse du parti tentera de proposer d'autres solutions «pour améliorer le financement de l'éducation tout en assurant la qualité». Les jeunes de moins de 26 ans qui participeront à cette consultation se pencheront également sur la question du bilinguisme. «Comment faire en sorte que tous les enfants parlent anglais en sortant du primaire, et ce, en maintenant le français comme priorité?», a dit Julien Gagnon, responsable des thématiques du Congrès.

En outre, le président de la Commission Jeunesse du Parti libéral n'a pas voulu commenter les possibles départs du ministre de la Santé, Philippe Couillard, et du président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, mais a tenu à rappeler qu'ils ont toujours été d'un grand soutien.

Le Devoir

AFFAIRES INDIENNES

## Ottawa appliquera de nouvelles méthodes de vérification

SUE BAILEY

Ottawa — De nouvelles méthodes de vérification permettront bientôt de mieux scruter l'usage qui est fait des milliards de dollars de fonds publics versés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord aux réserves autochtones et de mettre au jour les cas de comptabilité défective, de détournement ou de fraude — s'il y en a.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Chuck Strahl, a affirmé que la plupart des nations autochtones utilisent de manière appropriée l'argent fédéral, dont une bonne partie leur est versée dans le cadre de traités historiques.

Toutefois, des critères plus sévères permettront de mieux suivre la comptabilité des quelque six milliards que verse chaque année son ministère et fourniront des réponses aux membres des bandes indiennes qui se préoccupent de la façon dont leurs dirigeants gèrent ces sommes.

M. Strahl se dit «convaincu que la plupart des premières nations font de leur mieux avec l'argent qu'elles reçoivent». Mais il peut arriver, comme dans n'importe quel gouvernement, que l'on doive demander des comptes à certains.

«Dans les cas extrêmes, il se pourrait que quelqu'un prenne de l'argent dans la caisse sans le mentionner», a-t-il dit. Les vérifications pourraient avoir comme résultats de simples changements aux méthodes comptables, mais aussi permettre la mise au jour d'actes illégaux.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet, les transferts aux réserves pour l'éducation, le logement et d'autres programmes comporteront une clause autorisant les Affaires indiennes



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Chuck Strahl, veut pouvoir mieux suivre la comptabilité des quelque six milliards que verse chaque année son ministère aux nations autochtones.

à analyser par la suite si ces sommes ont été correctement administrées. À l'heure actuelle, le ministre ne peut même pas faire le suivi des sommes dépensées quand des membres d'une bande indienne accusent leur chef ou leur conseil de mauvaise gestion.

La Loi sur les Indiens qui s'applique à la plupart des 600 premières nations du Canada et qui date du XIX<sup>e</sup> siècle, est pratiquement muette sur la question de la transparence fiscale.

Un conseiller spécial de l'Assemblée des Premières Nations a fait remarquer que les chefs se

plient depuis des années à des dispositions semblables s'appliquant aux sommes versées par d'autres ministères en matière de santé, de patrimoine et de développement social. Les Affaires indiennes sont simplement le dernier ministère à se doter de telles mesures de contrôle, a dit Dan Wilson.

Selon lui, les autochtones n'apprécient pas le fait que les Affaires indiennes «tentent de présenter cela comme un grand progrès dans la reddition de comptes de la part de ces méchants chefs corrompus».

La Presse canadienne

Taxe sur le carbone

## Québec Kyoto en veut plus

La Coalition Québec Kyoto considère que le projet de taxe sur le carbone, proposé par Stéphane Dion, représente un pas dans la bonne direction pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mais elle insiste aussi pour dire que cette mesure est loin d'être suffisante vu l'urgence de la situation en matière de réchauffement climatique. Selon le porte-parole de la coalition, André Bélisle, le niveau d'imposition de cette taxe devrait être nettement plus élevé pour avoir un impact réel.

De plus, le secteur des transports, grand émetteur de

gaz à effet de serre, ne devrait pas être exclu de ce plan. D'autres initiatives doivent aussi être mises en place pour soutenir cette taxe, notamment un marché international du carbone et le développement des énergies propres, financées en partie par cette imposition.

M. Bélisle déplore que, depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, le Canada ait renié ses engagements au sujet de Kyoto, et fait maintenant figure de cancre sur le plan international en matière d'environnement.

La Presse canadienne

EN BREF

## Tremblay espère trois tournages à Montréal

Le maire de Montréal, Gerald Tremblay, est revenu de sa tournée d'une semaine à Hollywood avec l'espoir de rapatrier dans la métropole au moins trois productions cinématographiques ou télévisuelles américaines d'une valeur de 60 millions. En compagnie notamment du commissaire du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Hans Fraikin, le maire Tremblay a rencontré quelques producteurs à Los Angeles, pour les convaincre de venir tourner à Montréal. Montréal espère décrocher au moins deux productions de cinéma et une série télévisée, au cours des neuf prochains mois. Pour promouvoir sa ville comme lieu privilégié de tournage, Gerald Tremblay a accordé des entrevues aux principaux journaux de Los Angeles, dont le *Times* et le *Hollywood Reporter*. — La Presse canadienne

## Des primes pour attirer des locataires

À l'approche de la journée du démantèlement au Québec, le 1<sup>er</sup> juillet, des propriétaires doivent rivaliser d'audace pour attirer des locataires, selon *Le Journal de Montréal*. C'est donc le retour du balancier, alors que plusieurs logements sont inoccupés, à Montréal, Laval et Longueuil principalement. Des propriétaires offrent des primes en argent, des mois de location gratuits, ou même le câble ou Internet gratuits, pour convaincre d'éventuels locataires. Cette baisse du nombre de locataires serait principalement imputable à la diminution des taux hypothécaires, ce qui est favorable à l'achat de maisons. En dehors de la grande région de Montréal, toutefois, la crise du logement persiste. À Québec, Sherbrooke et Gatineau, notamment, la pénurie de logements ne se serait pas estompée. — La Presse canadienne



## MONIQUE GIROUX 13 h

Aujourd'hui et demain, écoutez les émissions spéciales *Notre fête à la chanson d'ici*. Deux rendez-vous avec cinq grands noms de la chanson: Marie-Jo Thério, Chloé Sainte-Marie, Michel Rivard, Gilles Vigneault et Pierre Lapointe.

95,1 FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

En collaboration avec le magazine CHORUS.

Radio-Canada.ca/hommagechanson

## ACTUALITÉS

## Dion et Harper face à McCain



CHANTAL HÉBERT

**F**idèles à la consigne conservatrice, les témoins du gouvernement Harper se sont faits rares vendredi à l'occasion de la visite du candidat républicain John McCain à Ottawa. Au bout du compte, il y avait davantage de politiciens libéraux que de conservateurs dans l'auditoire du Club économique du Canada, et ils ont quitté la salle le sourire aux lèvres.

En attendant la suite, la visite canadienne du sénateur McCain aura en effet eu le mérite d'illustrer combien l'élection présidentielle de novembre va constituer une rupture par rapport au régime Bush, et cela, quelle qu'en soit l'issue. La question n'est plus vraiment de savoir si le régime de Stephen Harper — désormais plus républicain que le porte-étendard présidentiel de la formation du même nom — va se retrouver en décalage idéologique par rapport à la prochaine administration américaine, mais plutôt de connaître l'ampleur de ce décalage.

Il s'annonce particulièrement évident en matière de lutte contre les changements climatiques, un sujet sur lequel le sénateur McCain s'est étendu longuement vendredi. Sur le ton, sinon sur la substance, son activisme le place davantage dans le camp de Stéphane

Dion que dans celui du premier ministre conservateur. Stephen Harper semble destiné à être un des derniers chefs de gouvernement sur la planète à voir davantage d'opposition que de concordance entre la santé de l'économie et celle de l'environnement.

◆◆◆  
Les stratégies libérales comptent beaucoup sur les retombées canadiennes d'un nouveau climat politique aux États-Unis pour gagner leur pari risqué sur l'environnement. La clé du succès en politique réside largement dans le fait d'être à la bonne place au bon moment, ce qui n'est pas le cas actuellement du plan vert sur lequel Stéphane Dion vient de miser pour le succès de son parti aux prochaines élections.

Sur fond de montée des prix du carburant et de récession appréhendée, le «*Tournant vert*» et le projet de taxe sur le carbone dévoilé la semaine dernière par le chef libéral passent difficilement la rampe en ce début d'été. Cela pourrait empirer à l'automne en tandem avec la détérioration de l'économie canadienne. Mais, dans le meilleur scénario libéral, le duel entre Barack Obama et John McCain amènerait plutôt l'électorat canadien à rechercher davantage d'aide en politique canadienne. À défaut d'avoir du charisme, Stéphane Dion entend reprendre à son compte l'idéalisme des deux campagnes américaines, et Stephen Harper semble vouloir lui laisser le champ libre.

La campagne présidentielle a redonné ses lettres de noblesse au concept du débat d'idées, une réalité que le premier ministre s'entête à ignorer — à ses risques et périls. Depuis un mois, les conservateurs ont déployé un arsenal de moyens rhétoriques pour court-circuiter le projet libéral sans passer par un débat de fond. La semaine dernière, les attaques du gouvernement sont devenues carrément grossières.

Vendredi, le premier ministre a franchi un cap en accusant son homologue libéral de vouloir «*fourrer*» les Canadiens avec sa taxe sur le carbone. Car c'est bien le sens, avec toutes les connotations qui l'accompagnent, de l'expression anglophone «*to screw*» dans le contexte dans lequel l'a employée M. Harper pour dénoncer le plan Dion.

Incongrues dans la bouche d'un premier ministre, ces paroles le sont d'autant plus que, récemment, Stephen Harper avait eu de bons mots pour la taxe sur le carbone du premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell. Dans le même esprit, on peut se demander ce que le premier ministre pense vraiment de la taxe verte instaurée par Jean Charest!

Le plan libéral est loin d'être inattaquable. Il tourne des «*coins ronds*». Certaines de ses dispositions — en particulier en matière de taxe sur les importations ou d'arrimage fédéral-provincial — reposent sur un grand flou artistique. Sous le couvert de la redistribution des revenus de sa taxe sur le carbone, le PLC renoue avec ses manies de saupoudrage politique.

Sous l'angle de l'environnement par contre, le plan résiste mieux à l'analyse que le programme équivalent conservateur, lequel n'a jamais tenu la route à l'extérieur des cercles bleu foncé. Peu de détracteurs du programme libéral ont remis en cause son sérieux. La stratégie actuelle du gouvernement fait finalement le jeu de ses adversaires en mettant en évidence le vide relatif de ses propres arguments.

◆◆◆  
Au Québec, où les états de service fédéralistes qui le servent bien ailleurs au Canada sont un boulet à son pied, le «*Tournant vert*» s'inscrit dans une tentative plus large pour sortir le chef libéral du carcan du débat national.

Dans la même situation, le refus de Jean Chrétien de participer à la guerre en Irak l'avait propulsé au sommet du palmarès politique québécois pendant sa dernière année au pouvoir. À l'époque, la décision d'instaurer le financement populaire en politique fédérale, la signature du protocole de Kyoto et un début d'ouverture au mariage gai lui avaient valu de renouer avec la popularité au Québec.

Au cours des dernières semaines, Stéphane Dion a promis de faire échec à un projet de loi privé conservateur que les milieux politiques et médicaux québécois voient comme une tentative détournée pour rouvrir le dossier du droit à l'avortement. Le Sénat libéral a décidé d'amender le projet de loi C-10, associé à la censure par le milieu du cinéma. Le caucus libéral milite pour le retour au Canada du jeune Omar Khadr, seul détenu étranger encore emprisonné à Guantanamo. Mais son «*Tournant vert*» constitue de loin le plus gros morceau du portrait recentré que Stéphane Dion veut présenter aux Québécois aux prochaines élections.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Vancouver 2010

## Québec donne cinq millions pour les JO

Les athlètes québécois recevront leur juste part du montant versé au comité d'organisation olympique, selon le ministère du Loisir et des Sports

KATHLEEN LÈVESQUE

**L**e Québec a décidé de soutenir financièrement le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver dont la mission est «*d'exalter l'âme de la nation*» canadienne.

Un décret gouvernemental a été publié mercredi dernier dans la Gazette officielle octroyant cinq millions de dollars au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN). Une partie de cette somme servira au soutien et au développement de tous les athlètes canadiens.

On note toutefois que «*la représentation québécoise au sein du contingent d'athlètes est manifestement supérieure au poids démographique du Québec dans la population canadienne et qu'ainsi le Québec pourrait en retirer un avantage stratégique*». Les athlètes qui participeront aux Jeux de Vancouver ne sont toutefois pas encore choisis. Il reste encore bien des qualifications avant de connaître le nombre de Québécois qui représenteront le pays au sein de la délégation canadienne. Lors des derniers Jeux olympiques d'hiver qui se sont déroulés à Turin (Italie) en 2006,

on comptait 54 athlètes québécois sur un total de 196 provenant de tout le Canada.

Au cabinet de la ministre responsable du Loisir et des Sports, Michelle Courchesne, on souligne qu'il s'agit d'une contribution importante qui profitera «*à nos athlètes*». «*Le Québec va avoir sa juste part. Même si l'argent est versé dans le programme général de soutien aux athlètes, les Québécois sont majoritaires*», a souligné Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre.

Le Québec a été la première province à signer un protocole d'entente avec le COVAN en octobre 2005. Les neuf autres provinces ainsi que les trois territoires lui ont emboîté le pas. Le COVAN souligne sur son site Internet que la participation de chacun est différente, mais que tous visent à «*soutenir la mission du COVAN, soit d'exalter l'âme de la nation et inspirer le monde entier*».

Le COVAN souligne également que les Jeux de Vancouver seront «*une occasion unique de célébrer notre identité canadienne et de faire connaître notre peuple au monde entier*». Il s'agit également d'une «*chance*» pour les provinces et territoires canadiens «*de mettre en valeur leur unicité auprès d'un auditoire*

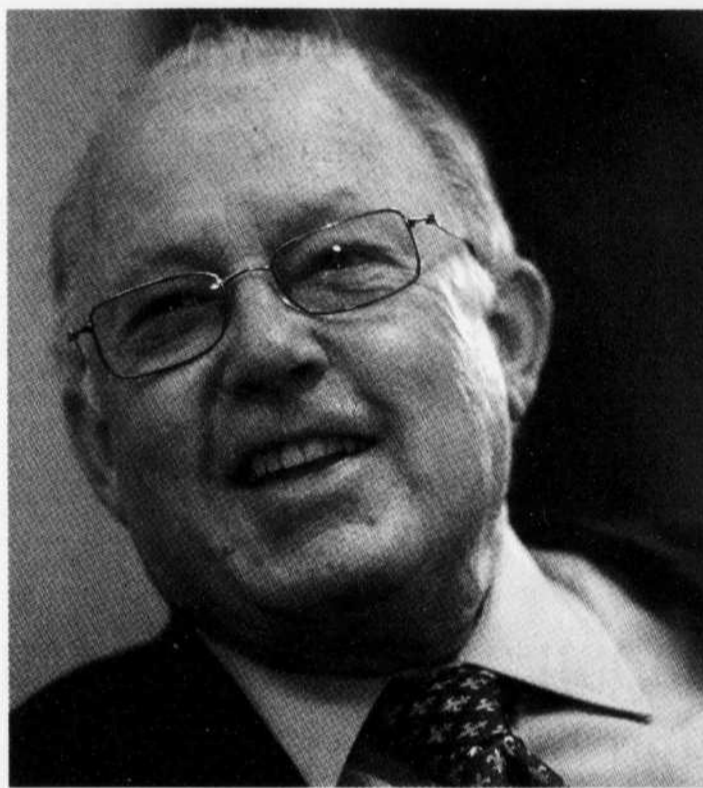
mondial d'environ trois milliards de personnes».

Le COVAN estime que les Jeux olympiques de Vancouver accueilleront 5500 athlètes et officiels provenant de 80 pays ainsi que 1350 athlètes et officiels paralympiques provenant de 40 pays.

En janvier dernier, le gouvernement ontarien a annoncé une contribution de cinq millions de dollars, notamment pour appuyer les athlètes canadiens. Québec accorde donc une aide similaire. Cette participation financière accordera une visibilité importante que l'on compare aux avantages associés à la commande commerciale.

Pour le ministère québécois, cela s'inscrit dans le travail de promotion du sport et «*l'élevation du niveau de pratique sportive de la population québécoise*». Mais d'ici là, l'entraînement des athlètes se fait surtout en fonction des Jeux olympiques d'été de Pékin qui se dérouleront du 8 au 24 août. La ministre Michelle Courchesne a prévu se rendre en Chine pour assister à la cérémonie de clôture. C'est à ce moment qu'il y aura la passation des Jeux de Pékin à Vancouver.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Selon Bernard Landry, l'indépendance prend tout son sens dans un contexte de mondialisation.

## Landry reçoit le prix Pierre-Bourgault

L'ex-premier ministre est honoré pour son engagement envers la souveraineté

LISA-MARIE GERVAIS

**A**près avoir été décoré de l'Ordre national du Québec aux côtés de quatre autres anciens premiers ministres la semaine dernière, Bernard Landry s'est vu décerner hier le prix Pierre-Bourgault. Créé par le Mouvement souverainiste du Québec (MSQ), cet honneur, qui était remis pour la première fois, vise à rendre hommage à une personnalité qui a consacré son énergie à promouvoir l'indépendance du Québec, a indiqué François Saint-Louis, le porte-parole de ce mouvement qui célébrera ses 20 ans l'an prochain.

«*Quand les gens d'avant-scène sont honorés, c'est parce qu'il y a des gens dont on n'a jamais su le nom qui ont fait des efforts encore plus grands encore*», a déclaré M. Landry avec beaucoup d'humilité. Il a loué l'intelligence et le courage de Pierre Bourgault, «*son ami qu'il a accompagné jusque dans les dernières heures de sa vie*». L'ex-premier ministre a dit admirer cet homme qui, avec d'autres, «*avait compris déjà à l'époque que le destin du Québec, c'était l'indépendance*». «*Il a eu une analyse et un courage extraordinaires qui vont permettre à notre peuple d'aller vers son destin un jour*», a-t-il ajouté.

En reconnaissant ne pas jouer le rôle qu'il jouait avant sur la scène politique, Bernard Landry a tenu à rappeler qu'il serait toujours un militant pour la souveraineté, quitte

«*à passer des tracts*». «*L'indépendance du Québec est au centre de ma vie citoyenne. À part ma vie familiale, c'est ce qui a pris l'essentiel de mes énergies et j'espère que ça ne sera pas ça jusqu'à mon dernier souffle et que [l'indépendance] sera arrivée avant. Je cesserai de me battre pour l'indépendance quand on l'aura*», a affirmé M. Landry, qui a reçu son prix devant une cinquantaine d'amis et d'ardents défenseurs de la souveraineté, dont Guy Bouthillier, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La souveraineté est-elle encore au cœur des préoccupations des Québécois? «*Il y a des hauts et des bas. Mais, sur le fond des choses, même dans les périodes grises, il y a toujours 40 % d'appuis solides. Ce n'est pas rien pour une idée centrale. [...] À mon époque, c'était 10-15 % et là, c'est 40 %. Je dis maintenant aux jeunes de regarder d'où on est partis*», a répondu l'ancien député de Verchères.

Selon Bernard Landry, l'indépendance prend tout son sens dans un contexte de mondialisation. «*La mondialisation nous donne un argument démocratique énorme, car des décisions qui nous concernent ne se prennent pas à Québec, mais à une conférence à Kyoto où le Québec n'est pas présent. Ça nous donne un argument très puissant que Bourgault et Lévesque n'avaient pas*», croit-il.

Le Devoir

SOUVERAINETÉ

## Le Québec est toujours aussi divisé

ALEXANDRE SHIELDS

**À** la veille de la Fête nationale des Québécois, un coup de sonde réalisé pour le compte de l'Association des études canadiennes vient confirmer qu'ils sont toujours aussi divisés sur la question de la souveraineté. En effet, si le tiers d'entre eux estiment que leur province deviendra un jour un pays, à peine plus de la moitié croient que le Québec restera au sein de la Confédération, selon le document obtenu par *Le Devoir*.

Les résultats de ce sondage effectué dans tout le pays montrent que 38 % des francophones sont convaincus que «*le Québec est destiné à devenir un pays*», dont 35 % de Québécois. Chez les anglophones, ce chiffre chute à 12 %, puis à 3 % chez les allophones. À l'inverse, 69 % des Canadiens sont d'avis que «*le Québec est destiné à demeurer au sein du Canada*», dont 54 % des francophones.

Les répondants de toutes les catégories d'âges jugent que le Québec est «*destiné à demeurer au sein de la Confédération, exception faite des 18-24 ans, qui adhèrent à cette idée dans une proportion de 46 %*». Malgré cela, à peine 19 % de ces derniers croient que la province accèdera un jour à l'indépendance. Il faut toutefois souligner qu'il s'agit là de l'opinion des jeunes de l'ensemble du pays, et non seule-

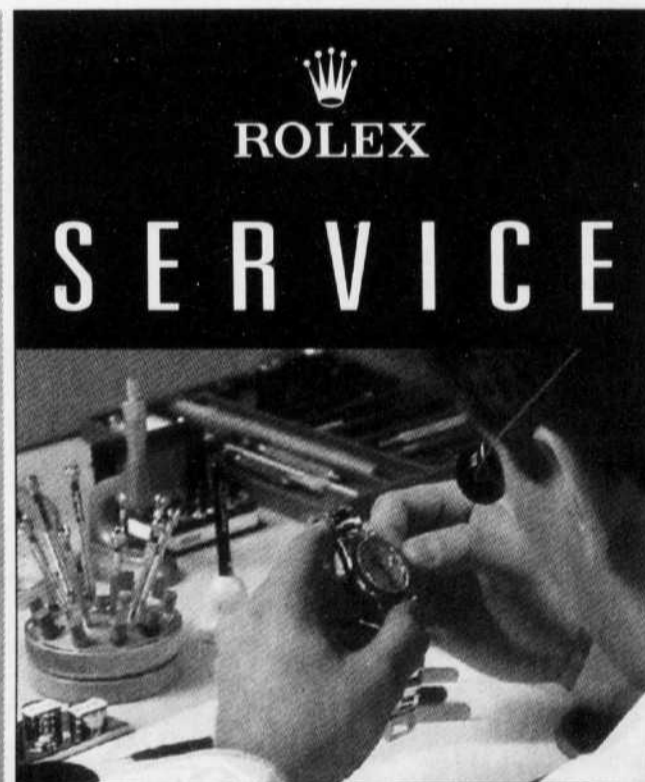
ment de celle des Québécois. Plus on avance en âge, plus les citoyens sont d'avis que la seule région francophone demeurera partie prenante de l'État canadien.

Par ailleurs, la moitié des répondants québécois ont jugé que «*sans le Québec, il n'y aurait pas de Canada*», ce qui représente la plus forte proportion au pays. Albertains et Ontariens suivent, adhérent à cette idée respectivement à 45 % et 41 %. La moyenne nationale se situe à 42 %. Les jeunes semblent plus fortement préoccupés par cet aspect de la question de la souveraineté, puisque que 53 % des répondants de 25 à 34 ans croient que le Canada ne pourrait continuer d'exister sans le Québec.

«*Les réponses sont particulièrement intéressantes à la lumière de l'argument avancé par les souverainistes voulant que le Canada continuerait d'exister si le Québec le quittait, une idée défendue par les autres Canadiens, mais non par les Québécois*», souligne d'ailleurs le directeur exécutif de l'Association des études canadiennes, Jack Jedwab, dans le document qui sera rendu public aujourd'hui.

Le coup de sonde a été mené par la firme Léger Marketing auprès de 1507 Canadiens de 18 ans et plus, entre le 21 et le 25 mai 2008. La marge d'erreur est de 2,9 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir



POUR GARDER VOTRE ROLEX EN  
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,  
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE  
RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie  
**Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

**Zytco**  
SOLARIUM

**Vous méritez bien... ce qu'il y a de mieux!**

|  |  |   |   |  |
|--|--|---|---|--|
| LAVAL<br>3155, Av. du Parc<br>514-335-2050 | LONGUEUIL<br>840, Trans-Canada<br>514-335-2050 | GATINEAU<br>1201, St-Joseph<br>819-779-5313 | OTTAWA<br>1460, Ch. Cyrille<br>613-298-2808 | QUÉBEC<br>5217, Wilfrid-Hamel E.<br>418-877-1888 |
|--|--|---|---|--|

www.zytco.com  
1-800-361-9232

## LES ACTUALITÉS

Négociations salariales

## Ottawa aurait fouillé dans des déclarations de revenus de juges

TIM NAUMETZ

Ottawa — Des juges fédéraux reprochent au gouvernement conservateur d'avoir utilisé les informations tirées des déclarations de revenus de plus de 500 d'entre eux dans le cadre de leurs négociations salariales.

L'avocat qui représente les juges soutient que cette tactique pourrait avoir porté atteinte à leur vie privée et qu'elle menace l'indépendance de la magistrature.

La Commission d'examen de la rémunération des juges a soumis récemment au gouvernement un rapport recommandant de hausser les salaires de plus de 1000 juges de nomination fédérale, qui touchent actuellement au moins 260 000 \$ par an, à 304 000 \$ par an d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Cette recommandation se rapproche de la rémunération de 307 000 \$ que les juges réclament et est nettement supérieure aux quelque 287 000 \$ que le gouvernement offre.

Pour étayer son argument que les salaires des juges fédéraux sont généralement plus élevés que les revenus qu'ils touchaient comme avocats de pratique publique ou privée, le ministre de la Justice a pris l'initiative sans précédent de donner à l'Agence du revenu du Canada une liste des noms de 627 juges que le gouvernement fédéral a nommés entre 1995 et 2007.

L'Agence a pu relier 567 de ces juges à leurs déclarations de reve-

nus comme avocats et a fourni au ministère de la Justice une version agrégée, ou globale, de l'information, sans révéler aucune identité. Un expert-conseil a ensuite utilisé ces données pour calculer ce que le ministère présente comme l'augmentation moyenne des salaires et avantages que les avocats reçoivent après avoir été nommés juges.

Un avocat montréalais bien connu qui a représenté le Conseil canadien de la magistrature et l'Association canadienne des juges des cours supérieures, Pierre Bienvenu, a affirmé que les juges ont été stupéfaits d'apprendre qu'on avait recueilli leurs déclarations passées d'impôt sur le reve-

nu. «Cela a des implications pour l'indépendance de la magistrature parce que vous vous retrouvez avec une forme de profilage financier des juges en poste [...].», a expliqué M<sup>re</sup> Bienvenu en entrevue.

Les avocats du ministère de la Justice retenus pour régler le conflit sur les revendications salariales des juges soutenaient qu'il était impossible de relier la version globale des données fiscales avec l'identité individuelle des juges dont le revenu était scruté.

Un porte-parole de l'Agence du revenu a confirmé qu'elle ne fournit des données globales tirées des déclarations de revenus que si elle est «convaincue» qu'il est impossible de connaître l'identité des contribuables individuellement.

La Presse canadienne

## Les Philippines sont ravagées par un typhon meurtrier

Au moins 137 personnes sont décédées et plusieurs centaines d'autres sont toujours portées disparues

JIM GOMEZ

Manille, Philippines — Au moins 137 morts, des centaines de disparus, dont plus de 700 après le naufrage d'un ferry et des localités entières submergées par les eaux: le typhon Fengshen a été dévastateur aux Philippines. Hier, la terrible attente de familles sans nouvelles de leurs proches s'ajoutait aux scènes de désolation et aux dégâts ayant entraîné le déplacement de milliers de personnes.

Plus de 24 heures après la perte de tout contact radio, un bâtiment de secours a réussi à atteindre malgré d'immenses vagues le *MV Princess of Stars*, dont l'une des extrémités pointait hors de l'eau à l'envers. Le ferry — à bord duquel se trouvaient 626 passagers et 121 membres d'équipage — s'est échoué samedi à quelques kilomètres au large de l'île de Sibuyan (centre), avant de faire naufrage, d'après Nanette Tansingco, maire de San Fernando, une localité de l'île.

Seuls dix occupants du ferry ont réussi à gagner la rive et d'après deux d'entre eux, des centaines de personnes pourraient avoir été prises au piège à l'intérieur du bateau. Reynato Lanoria, l'un des rescapés, a estimé à une centaine seulement le possible nombre de survivants. «Je pense que [les autres] sont tous morts maintenant», a-t-il dit à la radio DZMM après avoir rejoint la rive au moyen d'un radeau de sauvetage.

Certains des rescapés ont été signalés à Mabini sur l'île de Sibuyan, village où des policiers ont reçu l'ordre de se rendre. Mais toutes les routes menant à la commune, où nombre de maisons ont été emportées par d'énormes vagues, étaient



CHERYL RAVELO REUTERS

Les proches des passagers du *MV Princess of Stars* ont reçu peu de bonnes nouvelles hier. Le ferry — à bord duquel se trouvaient 626 passagers et 121 membres d'équipage — s'est échoué samedi, avant de faire naufrage.

bloquées par des arbres déracinés, a précisé Mme Tansingco à la radio DZBB. Elle a appelé à la fourniture de vivres, de médicaments et de formol, s'attendant apparemment à de nombreux décès dans sa commune.

Les sauveteurs «étudient la direction des vagues pour déterminer l'endroit où des survivants pourraient avoir dérivé», a de son côté déclaré Arman Balilo, porte-parole des garde-côtes.

Des villageois ont découvert les corps de six personnes — dont ceux d'un homme ou d'une femme qui avaient choisi de lier leur destinée, en s'attachant ensemble — à

côté de pantouffles d'enfants et de gilets de sauvetage rejetés vers la rive par les vagues.

Le bilan national s'élevait hier à au moins 137 morts, selon le sénateur Richard Gordon, directeur de la Croix-Rouge philippine. Il avait initialement fait état de 155 personnes décédées, mais a précisé que certains corps avaient été comptés deux fois. D'après lui, le chiffre, ne tenant pas compte des victimes du naufrage du ferry, s'appuie sur les informations rassemblées par les équipes de l'organisation sur le terrain. Richard Gordon a annoncé qu'il avait de-

mandé aux autorités américaines d'apporter leur aide pour trouver d'éventuels survivants à l'intérieur du *MV Princess of Stars*.

Les proches des disparus étaient rongés par l'inquiétude. «Je dois savoir ce qui s'est passé pour ma famille», expliquait Felino Farionin, parmi la vingtaine de personnes attendant des nouvelles au bureau de Sulpicio Lines, à Manille.

Partie samedi pour les États-Unis, la présidente des Philippines Gloria Macapagal Arroyo a réprimandé hier lors d'une conférence retransmise à la radio les responsables des garde-côtes pour avoir autorisé le ferry à quitter Manille vendredi en dépit du mauvais temps.

Le pape Benoît XVI a précisé hier qu'il priait pour les victimes du drame. Les Philippines sont un pays à majorité catholique.

Sur l'ensemble des personnes décédées, 59 ont péri noyées dans la province d'Iloilo (centre), selon le gouverneur Neil Tupaz. «Pratiquement toutes les villes sont couvertes d'eau. C'est comme un océan», a-t-il expliqué, ajoutant que des milliers d'habitants avaient été déplacés dans la province où vivent 1,7 million de personnes.

Dans la province de Maguindanao, au sud, au moins 14 personnes se sont noyées en raison d'inondations éclair, a précisé Norie Unas, administrateur de la province qui a également fait état de cinq disparus. Pendant près de quatre heures samedi, le typhon a balayé le centre du pays, provoquant glissements de terrain, inondations, et coupures d'électricité, tandis que des maisons perdaient leur toit.

Associated Press

Défense de l'Arctique

## Les militaires canadiens font leur liste d'achats

DAVID WEBER

Edmonton — Alors que le Canada se prépare à consacrer des milliards de dollars à la défense de l'Arctique au moyen de brise-glace et de ports en eau profonde, les militaires qui assureront cette défense ont dressé leur propre liste d'achats.

Des bottes chaudes seraient certainement appréciées. Tout comme des motoneiges en état de marche, des aliments qui ne gèlent pas et des pelles permettant de creuser le sol gelé.

Obtenues par La Presse canadienne, des évaluations internes d'une formation à la guerre hivernale donnée par les Forces canadiennes en mars dernier à Resolute, dans le Nunavut, dépeignent des militaires encore à se familiariser avec les notions de base du travail dans le Nord et vulnérables aux conditions climatiques extrêmes.

«De nombreuses choses ont fait leur apparition», a affirmé le lieutenant-colonel Marco Rancourt, commandant du Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre des Forces canadiennes, à Trenton, en Ontario.

«Il est difficile de mener des opéra-

tions dans l'Arctique», a-t-il ajouté.

Le cours vise à former les participants à diriger en toute sécurité les autres soldats qui prendront part aux opérations menées dans l'Arctique. Il sert également de répétition en vue de l'établissement à Resolute d'une école de formation à la guerre hivernale.

Cependant, des erreurs ont été commises avant même l'arrivée sur place des soldats et de leur matériel. Les réservoirs d'essence des motoneiges ont été vidés de leur carburant avant leur transport, dans le but d'en diminuer le poids. De la condensation s'est toutefois formée à l'intérieur des réservoirs, ce qui a ensuite provoqué de nombreuses pannes, l'eau s'étant retrouvée mêlée à l'essence et ayant gelé, alors que la température à Resolute était de -60 °C.

«Il est un peu compliqué de faire fonctionner des engins là-bas», a constaté M. Rancourt.

Il est également compliqué de faire la cuisine. Les soldats ont reçu des rations en sachet à faire réchauffer dans de l'eau bouillante. Elles se sont sans tarder retrouvées congelées.

La Presse canadienne

Commission baleinière internationale

## Le Japon au cœur d'une guerre sur la chasse aux cétacés

Le conflit politique pourrait mener à l'éclatement de l'organisme

ALEXANDRE SHIELDS

Les pays membres de la Commission baleinière internationale (CBI) ont beau s'être réunis en mars dernier pour tenter d'atténuer le gouffre qui sépare partisans et opposants à la chasse aux cétacés, la réunion annuelle qui s'ouvre aujourd'hui au Chili sera sans doute marquée par une guerre politique qui pourrait mener, sous peu, à un «éclatement» de l'organisation, selon les mots utilisés par le Japon.

Tokyo, qui multiplie depuis des années les tentatives pour faire approuver un retour à la chasse commerciale, jouera encore cette carte cette année. Le délégué japonais auprès de la CBI, Joji Morishita, a d'ailleurs réaffirmé récemment que, pour son pays, la consommation de chair de baleine était une tradition millénaire qui devrait être respectée par le reste du monde. «C'est la question d'accepter la coexistence de cultures différentes», a-t-il déclaré.

Le Japon souhaite d'ailleurs que quatre de ses communautés cô-

tières obtiennent le droit de chasser le petit rorqual, et ce, dès cette année, selon le même genre de modalités qui permettent aux autochtones de pratiquer une chasse dite de subsistance. Cette demande, réitérée depuis quelques années, a chaque fois été refusée, ce

La CBI est profondément divisée entre pays farouchement opposés à la chasse à la baleine et les pro-chasse, dont le Japon, la Norvège et l'Islande

qui exaspère la délégation nipponne, qui menace plus que jamais de quitter l'organisation.

Il est vrai que la CBI est profondément divisée entre pays farouchement opposés à la chasse (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Australie, Brésil, Nouvelle-Zélande) et les pro-chasse, dont le Japon, la Norvège et l'Islande. Pour l'Australie, par exemple, «toute évolution future de la Commission baleinière devrait inclure la gestion des objectifs et des priorités actuelles au-delà du paradigme de la pêche singulière. Celles-ci devraient englober les nouvelles menaces écologiques aux baleines, et en particulier celles qui sont associées à la santé écologique globale des océans, comme le changement climatique».

Canberra fait aussi valoir que la consommation de produits issus des cétacés n'est pas nécessaire à l'heure actuelle. Toutefois, dans le contexte de la crise alimentaire et la raréfaction annoncée des stocks mondiaux de poissons, la question risque plus que jamais de se poser dans les années à venir. Certains voient dans les cétacés une ressource alimentaire non négligeable.

Le Japon se défend de vouloir de revenir à une exploitation comme celle qui a mené de nombreuses populations au bord de l'extinction. Joji Morishita a ainsi précisé qu'il ne demandait pas l'ouverture de la chasse pour toutes les espèces de baleines, mais seulement celles dont les populations sont abondantes. Le pays tue chaque année environ un millier de petits rorquals, mais aussi quelques dizaines de rorquals communs, deux espèces que l'on rencontre dans les eaux du Saint-Laurent. Il ne s'agit toutefois pas des mêmes populations.

Pour l'instant, Tokyo invoque des motifs «scientifiques» pour pouvoir capturer des cétacés, des arguments rejetés par une majorité de spécialistes de ces géants des mers, mais aussi par des pays comme l'Australie.

Outre cet épineux dossier, les pays membres devraient discuter de la création d'un sanctuaire baleinier dans l'Atlantique-Sud qui irait de la ligne de l'Équateur jusqu'au soixantième parallèle en Antarctique. Cette initiative, soutenue par le Brésil, vise à créer une grande région de protection où l'on interdira pour toujours la chasse à la baleine tout en cherchant à attirer les touristes pour l'observation des cétacés, une activité des plus lucratives. En plus de ce projet de sanctuaire, le Chili pourrait déclarer une zone protégée dans ses eaux territoriales le long de ses 4500 kilomètres de côtes.

Le Devoir

EN BREF

## Des juifs hassidiques traînent Val-Morin en Cour suprême

La communauté juive hassidique de Val-Morin, dans les Laurentides, qui conteste des règlements municipaux de zonage obligeant à cesser d'utiliser deux de ses chalets comme synagogue et école, porte sa cause devant la Cour suprême du Canada. Les bâtiments qui hébergent la synagogue et l'école sont situés sur des terrains résidentiels. En avril dernier, la Cour d'appel du Québec avait confirmé une décision antérieure de la Cour supérieure du Québec qui donnait raison à la Ville, en stipulant que le règlement municipal est clair et que les édifices ne sont pas conformes aux règlements de zonage locaux. La municipalité fait aussi valoir que la communauté hassidique a menti au sujet de l'utilisation des chalets lorsqu'elle a sollicité ses permis. L'avocat de la communauté, Julius Grey, estime qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de cet argument, puisqu'il s'agit d'une cause portant sur un droit garanti par la Charte. — La Presse canadienne

## Trois Canadiens blessés à Kandahar

Kandahar, Afghanistan — Trois soldats canadiens ont été blessés après que le véhicule blindé dans lequel ils se trouvaient s'est renversé dans des circonstances inconnues, samedi, à Kandahar. Deux des militaires ont subi des blessures ayant été qualifiées de mineures. L'autre soldat a été évacué en hélicoptère jusqu'à l'Unité médicale multinationale du terrain d'aviation de Kandahar, où son état serait jugé sérieux. L'identité du militaire sérieusement blessé n'a pas été rendue publique. Les trois Canadiens se trouvaient dans un véhicule blindé RG-31 lorsque celui-ci s'est renversé. — La Presse canadienne

## Procès Khawaja: le test

Ottawa — Plus de quatre ans après l'arrestation du concepteur de logiciels Momin Khawaja, les procureurs fédéraux s'appêtent à déposer la preuve recueillie pour établir qu'il a joué un rôle clé dans un complot international visant à commettre des attentats à la bombe au Royaume-Uni. Khawaja, dont le procès débute aujourd'hui en Cour supérieure de l'Ontario, fait face à sept chefs d'accusation liés au terrorisme qui pourraient lui valoir, en cas de condamnation, une peine de prison à vie. La poursuite est présentée comme un test pour la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et les procureurs de la Couronne chargés de la mise en application de la législation fédérale contre le terrorisme. — La Presse canadienne

ÇA NE PEUT PAS ATTENDRE  
L'élimination de la pauvretéJe m'engage, je signe  
la Grande Déclaration  
proclamée à Québec  
le 12 août 2008

www.mojjesigne.org

CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO  
COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

www.unesco.ca



LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DE LA ST-JEAN BAPTISTE ET LA FÊTE DU CANADA

Mardi, 24 juin : FERMÉ\*

Mardi, 1<sup>er</sup> juillet : FERMÉ\*\*

\* Pour être effectives le 25 juin, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 23 juin avant 10h.

\*\* Pour être effectives le 2 juillet, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 30 juin avant 10h.

# ÉCONOMIE

## PERSPECTIVES

## Salaires de patrons

Les salaires exorbitants versés aux dirigeants d'entreprises ont toujours eu l'heur d'indigner souverainement les autres travailleurs. Cela devient pire lorsque ces largesses sont accordées en période de difficultés économiques. C'est à perdre confiance dans les promesses de changement, et pourtant...

On se souvient encore du magot qu'avaient amassé un grand nombre de chefs d'entreprises durant la bulle technologique. Ces centaines de millions en salaires, primes, options d'achats d'action et autres juteuses indemnités de départ étaient parfaitement légaux bien que clairement exagérés. On avait alors attribué ces excès aux retombées, sinon justifiées, à tout le moins compréhensibles, d'une remarquable période de création de richesse, mais aussi de règles de gouvernance d'entreprise qui avaient grand besoin d'être resserrées. Des correctifs avaient été promis.

La situation est bien différente aujourd'hui. L'économie américaine a perdu pied et menace d'entraîner tout le monde dans sa chute. On s'est remis à avoir peur de ce vieux démon de la stagflation, et les compagnies additionnent les pertes financières depuis des mois. Cela n'empêche pas des chefs d'entreprises

de se faire verser des salaires mirobolants. Le p.-d.g. de GM, Rick Wagoner, a par exemple eu droit l'an dernier à une augmentation de 64 % qui a porté son salaire à 15,7 millions US alors que sa compagnie enregistrait des pertes de 39 milliards. Les banquiers Chuck Prince (Citigroup) et Stan O'Neal (Merrill Lynch) se sont, quant eux, fait montrer la porte après avoir presque mis en faillite leurs entreprises, mais non sans avoir reçu auparavant un petit cadeau de départ respectivement de 35 millions et 161 millions. Le dirigeant de la firme agroalimentaire néerlandaise Numico, Jan Bennink, a aussi eu droit à son parachute doré de 110 millions.

Mais plus encore que les anecdotes, ce sont les tendances générales qui inquiètent. La rémunération globale des dirigeants des 100 plus grandes entreprises de la Bourse de Londres aurait augmenté de 33 % en 2007, selon une étude de MM&K. Celle des chefs des 40 plus importantes compagnies françaises aurait fait un bond de géant de 58 %, a calculé la revue *L'Expansion*. Les augmentations aux États-Unis ont été un peu plus modestes quoique non moins surprenantes compte tenu du contexte économique. Selon la firme Corporate Library, la hausse médiane des revenus aurait été de 16 % dans les 500 plus grandes entreprises du pays contre seulement 2 % dans toutes les autres.

Déjà choquées par l'écart salarial grandissant entre les chefs d'entreprises et leurs employés en période de prospérité, les populations affectées par le ralentissement économique accueillent ces chiffres par des cris scandalisés que les politiciens n'entendent que trop bien. En Europe, le président français, son homologue allemand, et le représentant des ministres des Finances de la zone euro, Jean-Claude Juncker, ont tour à tour qualifié le phénomène de « monstre », de « fléau social » et de « capitalisme amoral ». Nicolas Sarkozy a d'ores et déjà fait adopter une loi visant à rendre les indemnités de départ plus transparentes et mieux amarrées aux performances réalisées par son bénéficiaire. Les Pays-Bas étudient la possibilité de frapper ces parachutes dorés d'un impôt spécial.

Aux États-Unis, le candidat républicain à la Maison-Blanche, John McCain, disait au mois d'avril approuver les Américains « offensés par les montants extravagants des salaires et de indemnités de départ [...] de p.-d.g. qui, dans certains cas, sont responsables de troubles actuels sur les marchés financiers [ou] qui ne sont pour rien dans les succès des entreprises ». À l'instar de Barack Obama, il s'est notamment dit en faveur d'obliger les compagnies à tenir chaque année un vote distinct de leurs actionnaires sur la rémunération de leurs dirigeants (*say on pay*), comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays européens. Le Parti démocrate promet également d'augmenter les impôts et d'abolir les déductions fiscales pour ces salaires avec de nombreux zéros.

### Quelques progrès

Les compagnies ne cachent pas leur réticence à voir les gouvernements se mêler de leurs règles de régie interne. Elles admettent en même temps qu'elles ont bien du mal à s'autodiscipliner à cause de la concurrence féroce qu'elles se livrent entre elles pour attirer les meilleurs dirigeants. Les compagnies sont de plus en plus grosses et de plus en plus riches de nos jours, et sont prêtes à mettre le prix qu'il faut pour avoir à leur tête, non pas des génies, mais simplement les meilleurs gestionnaires possible. Quant aux généreuses indemnités de départ, elles auraient l'avantage, selon certains experts, de faciliter le départ rapide des dirigeants qui ne font pas l'affaire en plus de les inciter à ne pas cacher à leurs successeurs les erreurs qu'ils auraient pu commettre.

Les nouvelles règles de gouvernance imposées aux entreprises par le gouvernement américain dans la foulée des scandales d'Enron, World Com et Cie semblent tout de même avoir donné quelques résultats, rapportait la semaine dernière une étude de la Banque du Canada. La loi Sarbanes-Oxley (ou SOX) stipule notamment que les conseils d'administration des entreprises devaient se donner de mécanismes indépendants et plus rigoureux pour fixer la rémunération de leurs équipes de dirigeants. Cela a par exemple eu pour effet, selon l'étude, de réduire considérablement le nombre de fois où des dirigeants auraient pu recevoir des primes pour des performances de leur compagnie dans lesquelles ils n'étaient pour rien, comme une flambée des prix mondiaux.

Une autre étude du *Hay Group*, citée il y a une dizaine de jours par la revue *The Economist*, montre également comment des règles plus strictes, notamment en matière de lien entre les salaires et la performance, mais sans doute aussi les conseils d'administration des entreprises, peuvent avoir un effet en la matière. Selon la firme de consultants, la rémunération des chefs d'entreprises dans les principaux pays d'Europe se révèle encore aujourd'hui 60 % inférieure à celle de leurs équivalents aux États-Unis en dépit de la mondialisation de l'économie et de la concurrence globale que se livrent les compagnies entre elles.

Il y aurait donc au moins de la marge de manœuvre, s'il est vrai que l'on ne peut pas espérer renverser complètement cette tendance folle.



Michel Arsenault, président de la FTQ et président du conseil du Fonds, et Yvon Bolduc, p.-d.g. du Fonds.

### LE FONDS FTQ FÊTE SES 25 ANS

## D'utile à indispensable

### GÉRARD BÉRUBÉ

Si il était utile il y a 25 ans, il est indispensable aujourd'hui. Le premier ministre Jean Charest a été plus loin en disant du Fonds de solidarité FTQ qu'il « fait partie de l'ADN des Québécois ». Avec la disparition des Innovatech, la redéfinition des rôles à la Caisse de dépôt et à la SGF, et un Investissement Québec se spécialisant dans la garantie de prêt, l'institution québécoise, qui fête son 25<sup>e</sup> anniversaire aujourd'hui, est devenue, avec son capital patient, le seul rempart contre le laissez-faire, la non-intervention ou le « tout-marché ».

Il y a 25 ans, l'économie nord-américaine connaissait sa pire récession depuis la Grande Dépression des années 1930. Les taux d'intérêt atteignaient les 18-20 %. Au Québec, les économies régionales s'effondraient avec les fermetures en rafales de camps miniers et le secteur manufacturier subissait la dictature des grandes banques, trop rapides à « tirer sur la plogue ». Les emplois se perdaient par dizaines de milliers et le nombre de membres des grands syndicats fondait de moitié. La situation était pire encore pour ces employés qui avaient investi leur épargne dans leur entreprise. Pour eux, le choc était double.

C'est donc sur fond de crise économique que, le 23 juin 1983, la loi 192 était adoptée par l'Assemblée nationale, créant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ). Cette loi venait concrétiser un projet énoncé en avril 1982, la FTQ proposant alors la mise sur pied d'un fonds d'investissement ayant pour mandat de sauvegarder et de créer des emplois dans le cadre d'une mission concentrée autour des PME québécoises. La formule retenue consistait à mutualiser l'épargne des travailleurs et à répartir les risques avec, en appui, une contribution des gouvernements sous forme de crédit d'impôt. Dans la foulée, on visait également à offrir aux travailleurs un véhicule les incitant à se constituer un capital-retraite.

La FTQ était alors dirigée par Louis Laberge et son secrétaire général, Fernand Daoust. Ils ont convaincu le premier ministre de l'époque, René Lévesque, et son ministre des Finances, Jacques Parizeau.

Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le Fonds compte 575 000 actionnaires et un actif net de 7,4 milliards (au 30 novembre 2007). Et dire qu'à l'origine une cible de 100-150 millions de dollars en actif avait été avancée, timidement, et qu'on s'inquiétait de la lucidité du fondateur lorsqu'il évoquait le chiffre des 500 millions! « Nous n'avions pas de modèle, pas de mode d'emploi », rappelle le nouveau président de la FTQ et président du conseil du Fonds, Michel Arsenault.

Le succès du Fonds de solidarité est unique. Du moins, la recette des fonds de travailleurs, ou des fonds fiscalisés, n'a pas véritable-

ment levé dans les autres provinces. « Ailleurs, le modèle n'a pas été appliqué intégralement, explique Yvon Bolduc, p.-d.g. du Fonds. Il y a eu multiplication des fonds, ce qui a provoqué une dispersion plutôt qu'une mise en commun de l'épargne. Aussi, la plupart concentrait leurs investissements dans la nouvelle économie alors que notre portefeuille est diversifié, avec 25 % des fonds dans la nouvelle économie et 75 % dans les secteurs traditionnels. Et leur formule peut reposer sur une capitalisation comportant une échéance, de sept ou huit ans, alors que pour nous ces entrées de fonds sont régulières ou permanentes, du type « evergreen ».

Et parlant d'entrée de fonds, l'institution québécoise reven-

**L'institution fait valoir qu'elle est partenaire dans 1696 entreprises et qu'elle a participé à la création, au maintien et à la sauvegarde de plus de 122 000 emplois**

dique deux records au cours de l'exercice 2007-08. Soit un sommet de 446 millions de dollars recueillis sous forme d'épargne systématique, sur des contributions totales de 611 millions pour l'exercice clos le 31 mai dernier, et un record d'investissements de 730 millions, répartis entre 140 entreprises. Une performance qui réjouit Michel Arsenault. Le syndicaliste en rajoute: « Il y a 25 ans, à peine 2 % de nos membres détenaient un REER. Aujourd'hui, cette proportion atteint 60 %. On estime que 200 000 de nos 575 000 membres n'auraient aucun fonds de retraite. Le Fonds de solidarité est venu inculquer une culture d'épargne, sensibiliser nos membres à se constituer un patrimoine-retraite. » Quant à l'apport direct à l'économie québécoise, l'institution fait valoir qu'elle est partenaire dans 1696 entreprises et qu'elle a participé à la création, au maintien et à la sauvegarde de plus de 122 000 emplois. Côté rendement offert, il atteint les 5 % par année, auquel s'ajoutent les crédits d'impôt de 15 % au fédéral et de 15 % au Québec (pour un maximum annuel de contribution de 5000 \$).

« Les crédits d'impôt ne sont pas de la charité », a souligné le président du conseil. Selon des évaluations indépendantes, le gouvernement récupère sa participation en trois ans, tout au plus. « Nous ne croyons pas au laissez-faire. Nous ne pensons pas que le marché doit être seul à agir. Nous croyons à une certaine intervention de l'État. Et voilà une façon économique pour le gouvernement de le faire », a renchéri Yvon Bolduc.

### Plus pertinent

Au départ, le Fonds était utile. Aujourd'hui, il est devenu indispensable. « Jean Charest a dit récemment, lors d'une soirée organisée par le Fonds, qu'il fait partie de l'ADN des Québécois ». Cette citation reprise par Michel Arsenault doit être mise dans un contexte où les véhicules ou le-

viers d'intervention du gouvernement se raréfient. « Une société se doit de pouvoir s'offrir du capital patient. C'est d'autant plus vrai que l'écosystème financier se complexifie. » Et dans la conjoncture économique actuelle dominée par la crise du crédit, « même les bonnes entreprises éprouvent de la difficulté à se financer », a illustré Yvon Bolduc, qui rappelle le rôle complémentaire que peut jouer le Fonds de solidarité.

Il reste que la création, le maintien et la sauvegarde des emplois seront toujours des enjeux pertinents. Et cela est encore plus vrai dans le secteur manufacturier. Ici, Michel Arsenault s'enflamme: « Le manufacturier, c'est l'épine dorsale d'une économie. Dire que l'effet combiné, c'est un gain net d'emplois, que le secteur des services vient plus que compenser pour les pertes dans le manufacturier, c'est faire fi de la qualité des emplois. L'emploi dans le manufacturier, c'est 20-25 \$ l'heure, plus un fonds de retraite, plus les avantages sociaux. Dans les services, c'est 10 \$ l'heure, sans rien d'autre. On ne parle pas des mêmes entrées de fonds au gouvernement. »

Il s'emballait avec la même intensité lorsque la question de la vente des entreprises locales à des intérêts étrangers est soulevée. « Ne dit-on pas que la première génération bâtit l'entreprise, la deuxième la fait croître et la troisième la vend? Quand l'administration est au Québec, la R&D et les investissements se font également ici. Sans compter tous ces professionnels et experts qui gravitent autour des sièges sociaux. Avant, lorsque j'étais directeur de Métallos et que j'avais quelque chose à dire à un dirigeant de Noranda, je pouvais lui parler directement et le regarder droit dans les

yeux. Aujourd'hui, il faut passer par la Suisse et se compter chanceux de pouvoir joindre quelqu'un chez Xstrata. »

Certes, « on ne peut toutes les sauver », mais le Fonds s'active dans des dossiers de reprise, de relance, de rachat ou de consolidation, voire d'expansion hors Québec. « Nous devons nous préoccuper de la viabilité économique du projet, de l'expansion de l'entreprise, mais aussi du rendement offert à nos actionnaires », a souligné Yvon Bolduc. L'institution cite, comme exemple, son intervention dans les dossiers de Cari All et de Crocs, ou auprès de Transforce, d'Atrium, de Spectra, de Stella-Jones, de Van Houtte.

Si on regarde les choses sous l'angle du placement, et au-delà des 40 % du portefeuille qui doivent être gérés de manière conservatrice, 5 % du portefeuille du Fonds est engagé dans des activités de redressement. Dans un sens plus large, le quart des 60 % plus stratégiques est constitué de capital de risque pur. L'institution est donc de plus en plus engagée dans la croissance et le développement de ses entreprises partenaires. Et ce, tant dans les grands centres que dans les régions.

Sa liste de priorités comprend également l'accompagnement des entreprises dans leur expansion hors Québec, tout en mettant à leur disposition un réseau leur permettant d'accéder aux marchés étrangers. En sens contraire, elle se donne pour mission d'attirer de nouveaux fonds spécialisés au Québec.

« Les mentalités ont changé par rapport au Fonds. Il y a moins de méfiance. Nous jouissons d'une bonne réputation auprès des institutions financières et auprès de la partie patronale. » Yvon Bolduc parle du capital d'intégrité acquis au fil des ans. Il parle aussi de rigueur et de discipline qui, sur une base comptable, se chiffrent par un ratio de frais d'administration de... 1,4 %.

Le Devoir

| LOTO QUÉBEC  |                                | Résultats des tirages du : 2008-06-21  |                                    |
|--|--------------------------------|--|------------------------------------|
| <b>649</b>   | 06 07 14<br>16 17 27           | 32<br>compl.   | <b>Québec</b> 02 05 14<br>36 40 41 |
| GAGNANTS   |                                | GAGNANTS   |                                    |
| 6/6  | 2 13 500 000,00 \$             | 6/6  | 0 2 000 000,00 \$                  |
| 5/6+c  | 6 104 830,10 \$                | 5/6+c  | 0 75 000,00 \$                     |
| 5/6  | 380 1 367,30 \$                | 5/6  | 14 750,00 \$                       |
| 4/6  | 19 313 50,90 \$                | 4/6  | 863 75,00 \$                       |
| 3/6  | 333 316 10,00 \$               | 3/6  | 16 527 10,00 \$                    |
| 2/6+c  | 207 698 5,00 \$                | 2/6+c  | 13 700 5,00 \$                     |
| Ventes totales   | 32 575 416 \$                  | Ventes totales   | 1 015 926,00 \$                    |
| Prochain gros lot  | 30 000 000 \$                  | <b>Extra</b>   | 6224726                            |
| LOTO QUÉBEC  |                                | Résultats des tirages du : 2008-06-20  |                                    |
| <b>7/7</b>   | 07 11 26<br>33 34 40 46        | 25<br>compl.   | <b>7/7</b> 0 5 000 000,00 \$       |
| GAGNANTS   |                                | GAGNANTS   |                                    |
| 6/7+c  | 4 37 630,00 \$                 | 6/7+c  | 4 37 630,00 \$                     |
| 6/7  | 90 1 672,40 \$                 | 6/7  | 90 1 672,40 \$                     |
| 5/7  | 5 155 99,20 \$                 | 5/7  | 5 155 99,20 \$                     |
| 4/7  | 107 370 10,00 \$               | 4/7  | 107 370 10,00 \$                   |
| 3/7+c  | 101 429 10,00 \$               | 3/7+c  | 101 429 10,00 \$                   |
| 3/7  | 897 455 Participation gratuite | 3/7  | 897 455 Participation gratuite     |
| Ventes totales   | 13 124 674 \$                  | Ventes totales   | 13 124 674 \$                      |
| Prochain gros lot (approx.)  | 10 000 000 \$                  | Prochain gros lot (approx.)  | 10 000 000 \$                      |
| <b>Extra</b> 8308228   |                                | <b>Extra</b> 8308228   |                                    |
| <b>PARIEZ SUR LE SOCCER!</b>   |                                | <b>PARIEZ SUR LE SOCCER!</b>   |                                    |
| <b>DEMANDEZ LE PROGRAMME 2 OU 4.</b>   |                                | <b>DEMANDEZ LE PROGRAMME 2 OU 4.</b>   |                                    |
| En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité. |                                | En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité. |                                    |

## ÉDITORIAL

## L'Europe morose

Le non des Irlandais au Traité de Lisbonne observé, la saison des marchandages a débuté. Tel membre veut la lune, tel autre convoite le soleil... L'Union européenne (UE) fait penser à ce chirurgien qui assure que l'opération fut un succès malgré le décès du patient.

Pour Nicolas Sarkozy, l'équation politique conséquente au rejet irlandais se résume comme suit: si Lisbonne n'est pas ratifié d'ici aux prochaines élections européennes en 2009, il n'y aura pas d'élargissement. Si tel est le cas, la Croatie serait la première victime de cette règle que son auteur entend défendre au cours des six prochains mois alors qu'il assumera la présidence de l'UE.

Énoncée lors du sommet des vingt-sept chefs d'État, la règle en question, c'est à noter, a été avalisée notamment par la chancelière allemande, Angela Merkel, mais immédiatement récusée par le chef de file des eurosceptiques, le président tchèque Vaclav Klaus pour lequel l'addition de la Croatie relève des intérêts stratégiques. Paradoxe des paradoxes, Klaus tient mordicus à ce que la Croatie se greffe à l'UE alors que lui espère un jugement de la Cour constitutionnelle de son pays favorisant un retrait de... l'Union.

En brandissant une éventuelle fermeture de la Maison Europe à ceux qui veulent la rejoindre, Sarkozy et certains poids lourds de l'UE escomptent une ratification du Traité par 26 des 27 membres. Attention! Ils espèrent une ratification rapide pour se tourner ensuite vers l'Irlande en lui demandant de revoir sa copie. En adoptant cette position, les responsables politiques de l'UE accordent encore une fois une prime à la surenchère. Plutôt que de tirer un trait, plutôt que d'accepter le verdict populaire, ils favorisent le chantage.

On ne répètera jamais assez qu'après le non des Irlandais au Traité de Nice en 2001, l'UE avait alors convenu d'accorder au récalcitrant certains avantages et certaines dérogations à condition qu'il organise un deuxième référendum. Et ce, selon l'exemple de l'épisode danois lors de l'adoption du Traité de Maastricht en 1992. À l'époque, on avait demandé aux Danois, moyennant certains cadeaux évidemment, de tenir un autre scrutin sur le même sujet.

Plus près de nous, en 2005, les Français et les Néerlandais ont gîlé, c'est le cas de le dire, le Traité constitutionnel. Qu'ont fait les politiques, les dirigeants? Ils en ont extrait la substantifique moelle, ont retiré l'essentiel et ont maquillé le tout en le rebaptisant Traité de Lisbonne. Et ce, en prenant un soin méticuleux à éviter que le sujet soit soumis au verdict des populations. Il faut rappeler que seule l'Irlande avait l'obligation, selon sa constitution, de soumettre ce texte au peuple.

Simultanément à ces entourloupes politico-juridiques, on se souviendra que la Grande-Bretagne a annoncé que son engagement à adopter l'euro en 2006, puis en 2008, a été remis aux calendes grecques. Quoi d'autre? Au milieu de la semaine dernière, on annonce qu'après le Parlement de sa majesté, la Chambre des Lords avait dit oui à Lisbonne avant qu'une autorité versée en droit ne précise que le tout est suspendu à un jugement de la Haute Cour qui a accepté d'entendre la requête des eurosceptiques britanniques. Leur ambition? Que Lisbonne soit soumis à l'avis des Britanniques. Tout un chacun sait que si un référendum est tenu sur cette question, une forte majorité de Britannique dira non.

En fait, si des référendums étaient organisés en France, en Allemagne, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas et en Pologne, l'humeur respective des populations étant ce qu'elle est, le non à Lisbonne l'emporterait largement. Peut-être même qu'en Italie, où un regain du nationalisme a été confirmé lors des dernières législatives, le non aussi serait vainqueur. C'est dire.

On s'en doute, le nombre de raisons et de causes à l'origine du sentiment de morosité des Européens à l'égard de Bruxelles est passablement imposant. Si l'on fait abstraction des variables strictement nationalistes qui ont causé la faille constitutionnelle observée depuis maintenant trois ans, on retient que l'objectif allemand et anglais d'élargir rapidement et avec amplitude en acceptant de passer d'un coup de 15 à 25 membres s'est révélé un échec. On ne dira jamais assez qu'en agissant de la sorte on a réduit une ambition politique, un rêve culturel, à une stricte histoire de marchandages menés par des épiciers sans envergure.

## LIBRE OPINION

## Lutter contre la pauvreté pour développer la société

MAUD EMMANUELLE LABESSE  
Montréal

Malgré l'efficacité reconnue de plusieurs stratégies de lutte contre la pauvreté en matière de développement social, celles-ci sont souvent mises de côté. Dans les psychologies collectives, on devine la présence perpétuelle d'une prémisses qui avance que la pauvreté est inhérente aux sociétés humaines. Subséquentement, plusieurs institutions s'appliquent à lutter contre la pauvreté comme on se livre à une épreuve où l'adversaire est déjà donné vainqueur.

Pour contrer ce cynisme ambiant, pourquoi ne pas concevoir la lutte contre la pauvreté non seulement comme un moteur de développement social, mais, de surcroît, comme la stratégie de transformation des systèmes sociaux tant recherchée par nos sociétés? Elle peut devenir le moyen par lequel nous orientons nos structures sociales selon des valeurs qui nous donneront le sentiment de nous accomplir en tant que société.

Que signifie la pauvreté aujourd'hui? Au quotidien, la pauvreté se traduit par un manque de contrôle sur son environnement et sa destinée. Selon la Politique de la santé et du bien-être du Québec, la santé et le bien-être émanent d'une interaction constante entre un individu et son milieu. Ils sont directement associés à la capacité d'une personne d'agir sur son environnement et d'accomplir les rôles qu'elle décide de jouer.

La santé et le bien-être des personnes sont donc perçus comme une ressource permettant aux gens de satisfaire leurs besoins, de réaliser leurs ambitions et de s'adapter à leur milieu. Ainsi, la pauvreté y est un obstacle majeur, d'une part, parce qu'elle constitue un déterminant de la santé en soit et, d'autre part, parce qu'il s'agit d'un déterminant qui a une grande influence sur les autres déterminants de la santé et du bien-être.

Plus on est pauvre, moins on a accès à la scolarité, à la sécurité, à l'adoption de bonnes habitudes de vie, à

des environnements physiques et sociaux sains, etc. Somme toute, la pauvreté contrevient à un développement social qui préconise un développement économique inclusif, durable et intégré ainsi que l'amélioration de la capacité des citoyens et des communautés de développer leurs potentiels et de participer dans cette économie productive.

Les valeurs actuelles qui dominent nos rapports sociaux ne favorisent pas un accomplissement tant individuel que collectif. La consommation est le moteur de notre société moderne. Le progrès se mesure en termes de performance et la réussite, en termes de profit. Les citoyens doivent avoir des besoins incessants et entretenir une consommation «à la chaîne» pour soutenir le développement socioéconomique.

Les produits liés à la satisfaction des besoins se doivent d'être éphémères afin que le cycle se perpétue. Dans le contexte de l'économie ouverte, la conception du développement social qui semble s'imposer aujourd'hui en est une où le citoyen est principalement mobilisé en tant que consommateur: il consomme des services gouvernementaux, des soins de santé, des programmes d'éducation... Pour le citoyen, consommer est aussi la principale façon d'avoir un contrôle sur son environnement.

Dans une telle société, les personnes pauvres sont des consommateurs imparfaits: elles n'ont pas les ressources pour consommer et, du coup, pas l'habileté de le faire non plus. Cela fait d'elles des indésirables. Quant aux personnes non pauvres, elles sont aussi insatisfaites qu'insatiables. En somme, aucun groupe social ne paraît agir sur son environnement de manière à combler ses besoins et ses ambitions.

La lutte contre la pauvreté peut constituer une stratégie de transformation des structures et des systèmes sociaux rendant possible l'exercice d'un contrôle sur les destinées individuelles et collective. Puisque le développement social est intimement lié au développement économique et au développe-

ment culturel, influencer sur le premier nécessite d'agir sur les deux autres.

L'avènement d'une société qui permet la pleine réalisation de ses potentiels et de ceux de ses citoyens et qui offre des mesures d'insertion et de protection sociales demande une correction des fondements institutionnels. Cela peut être réalisé à travers l'échange des valeurs de consommation et de performance sur lesquelles s'érigent nos institutions et selon lesquelles le développement est trop souvent mesuré pour des valeurs comme le bien-être, la dignité, l'inclusion et l'équité sociales.

Au lieu d'utiliser la consommation comme moyen d'expression sociale, il serait plus adéquat d'améliorer les rapports sociaux dans la population et avec les institutions. C'est seulement à partir de la volonté d'une population que son bien-être peut être réalisé. Pour faire connaître cette volonté, servons-nous de canaux naturels tels que les communautés, les familles, les milieux de travail ou les écoles. La voix de ces entités doit être mise en avant par les structures sociopolitiques afin qu'elles se transforment elles-mêmes. Du coup, elles s'en trouveront renforcées et engendreront une cohésion sociale négociée.

Utopique? Pas du tout. Il est possible d'obtenir des résultats concrets en se contentant d'appliquer des principes simples. D'abord, il faut s'assurer que tous les projets engagés comportent une dimension sensible à la réduction des inégalités sociales. Dans la mesure du possible, il faut harmoniser cette dimension avec les politiques semblables déjà en place.

Ensuite, il faut encourager la participation des individus et des communautés dans l'élaboration et l'application des initiatives qui les touchent. Par conséquent, l'équité et la solidarité seront accrues. Le principe de participation nous amène à celui du partenariat et de l'intersectorialité qui soutient qu'aucune intervention qui touche une collectivité ne devrait être élaborée en «silo». En d'autres mots, il est préférable

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



## L E T T R E S

## Déception

Qu'on le veuille ou non, la crise alimentaire mondiale est un fait, et le Canada doit faire plus qu'il ne le fait présentement. Monsieur Harper, vous aviez promis 500 millions par année pour l'aide à l'agriculture et, pourtant, actuellement, il semble que l'ACDI dépense moins de la moitié de ce montant. C'est très bien, les 50 millions de plus, promis le 30 avril dernier pour l'aide alimentaire d'urgence, mais l'aide mondiale canadienne est en déclin: 0,28% de notre PNB comparé à 0,7%, soit l'objectif international. Comme le prix du blé et du riz a doublé, les pauvres sont frappés non seulement par la malnutrition, mais aussi par les agitations sociales. Ce qui se passe dans les autres pays aura à terme des répercussions sur nous. En tant que pays ayant une économie figurant parmi les plus fortes au monde, on doit tenir notre promesse, en argent neuf. On en trouve pour la guerre pourquoi y en a-t-il de moins en moins pour soutenir les pays dans le besoin? Oui, il y a de la déception de la part des citoyens et aussi de la communauté internationale.

Paulette LeBlanc  
Québec, 19 juin 2008

## Les «nous» d'ici

Je ne suis ni politologue ni analyste politique, ce ne sont ici que des opinions d'un immigrant, d'un citoyen sur le «nous» que le rapport de Bouchard et Taylor a essayé de clarifier. Pour moi, le «nous» du PQ n'est ni créatif ni évolutif. En réduisant la complexité des communautés culturelles, des immigrants à la burqa, à la viande halal, aux rois et aux reines nègres, les leaders et les membres du PQ ont trahi les pensées de René Lévesque. Le «nous» de l'ADQ est non justifié; c'est le «nous» d'un parti politique dont la raison d'être est virevoltante. C'est le «nous» de pirouette. Le PLQ n'est pas meilleur qu'eux. Le gouvernement dont trois ministres, Benoît Pelletier, Michelle Courchesne et Christine St-Pierre, importants agents de liaison du gouvernement avec la population, ne voient pas dans ce rapport la mise en œuvre de

la construction d'un nouveau modèle pour la société. En mettant en relief le concept de relations interculturelles, les commissaires favorisent une relation circulaire, vous + moi + (vous et moi), je paraphrase Mary Parker Follett. Dans ce modèle, l'identité du Québec et la particularité des immigrants demeurent intactes, par contre elles ne sont pas stagnantes, mais s'agrandissent sans cesse, grâce aux interrelations. Pourtant, sachez que ce modèle peut exister et s'épanouir avec une seule condition, chaque individu doit participer activement à la construction et au maintien de cette relation. Le gouvernement créera des conditions favorables, afin de s'assurer de l'épanouissement des citoyens, sur les trois niveaux: physique, intellectuel et spirituel. En revanche, les individus, les communautés culturelles devront tenir le développement d'un Québec fort, équitable et prospère, comme l'objectif principal de leurs activités. Chaque fois que je vais à la station Mont-Royal, je m'arrête devant le poème de Gerald Godin, et en le contemplant, je crois à l'éternité du sourire québécois. Un sourire de bienvenue, de défi, de découverte et de joie, comme le Québec lui-même.

Thuan Nguyen  
Montréal, 18 juin 2008

## Le Géant vert

Ce n'est pas seulement par la grandeur de sa taille que Stéphane Dion mérite le titre de «Géant vert». Le plan solide et audacieux qu'il vient de présenter — «Le Tournant vert» destiné à contrer le gaspillage des ressources —, aura tant pour la santé économique qu'écologique du pays, et même au-delà, des répercussions positives incalculables, à court, moyen et long terme. De plus, ce plan, assorti d'autres mesures pertinentes de politiques étrangères, sociales et culturelles préconisées par les libéraux, saura redonner le prestige international du Canada, perdu sous le règne catastrophique et rétrograde du gouvernement minoritaire conservateur. Le Canada a une mission mondiale, celle d'être un pays-

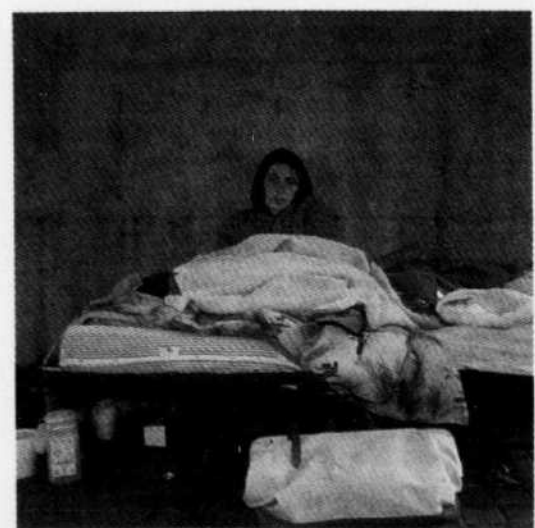
phare, un leader et un modèle d'ouverture, de tolérance, de conscientisation des enjeux planétaires et de règlement harmonieux des problèmes et conflits de toutes sortes. Il s'agit maintenant de convaincre et d'emporter l'adhésion de tous à ce projet collectif exaltant. Les forces progressistes du pays doivent se regrouper, plutôt que se morceler, afin que ce projet devienne une réalité concrète, pour le bénéfice de tous.

Christian Feuillette, éditeur  
Montréal, 19 juin 2008

## Il est devenu gênant d'être croyant

D'après ce que je lis dans les journaux, il semble qu'il serait devenu gênant de professer sa foi ou de dire que l'on prie. Pourtant, les géants de l'humanité, ceux et celles qui dépassent tous les autres, ont cru. Ils ont cru en Dieu ou en un Être suprême: Dante, Léonard de Vinci, saint François d'Assise, Pascal, Bach, Beethoven, Gandhi, Mère Teresa, Martin Luther King, Charles de Gaulle, Jean Vanier, Pierre Trudeau, Jean-Paul II et combien d'autres! Depuis 25 ans, j'ai rencontré des centaines d'êtres de lumière chez les croyants. J'ai fait de nombreux séjours chez les moines d'Oka et les moniales de Sainte-Thérèse et j'y ai connu personnellement des gens plus heureux, plus équilibrés et plus solides que la moyenne. Ils sont les témoins par excellence de l'Évangile, la Bonne Nouvelle de la Lumière et de l'Amour. J'ai vu aussi, depuis 1981, dans des groupes d'entraide des guérisons par centaines d'alcooliques qui semblaient perdus. Par la grâce de Dieu et l'accueil de membres rétablis, ils se sont relevés, transformés et plusieurs que je croise aujourd'hui sont des êtres rayonnants de sérénité. Ils prient... tout comme moi, et ils s'en trouvent beaucoup plus heureux! A vrai dire, la foi ne se démontre pas: elle se chante, se danse, se partage, elle se vit. Alléluia.

Christian Larsen, chansonnier-poète  
Gatineau, 19 juin 2008



Un sans-abri au carré Viger, en octobre 2007

## IDÉES

Lettre au ministre de la Santé

## Pour des soins périnataux accessibles

SYLVIE BERTHIAUME,  
GILLES BRUNET, ALAIN DEMERS,  
MICHELINE DESGAGNÉS,  
DOMINIQUE PILON,  
MÉLANIE SAVARD-CÔTÉ  
ET ANDRÉE GAGNONMédecins et membres de l'exécutif de l'Association  
des omnipraticiens en périnatalité du Québec (AOPQ)

À la suite de la publication de la nouvelle politique en périnatalité du Québec, l'Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec (AOPQ) désire vous faire part de ses réactions concernant certains aspects. L'AOPQ accueille favorablement la nouvelle politique de périnatalité annoncée récemment. Elle comporte des initiatives et des actions concrètes pour faciliter le suivi de grossesse et l'accouchement, autant pour les futures mères que pour les professionnels qui les accompagnent, et ceci, en favorisant l'accès à ces soins en première ligne.

L'accessibilité aux soins périnataux et au suivi du nourrisson est certainement le point qui nous préoccupe le plus. Les femmes enceintes et leurs nourrissons ont besoin d'une utilisation judicieuse de tous les professionnels concernés: sages-femmes, gynécologues, omnipraticiens et infirmières.

## Pénurie

Six pour cent des omnipraticiens (environ 400) assurent près de 40 % des suivis de grossesses et des accouchements de la province à l'heure actuelle. Déjà débordés, ils peinent à augmenter leur offre de service (50 à 150 accouchements par médecin par année) devant la hausse récente de la natalité. Les récentes ententes entre le ministère et la FMOQ visent à favoriser l'implication de plus d'omnipraticiens dans les soins périnataux au moyen d'augmentation de certains tarifs et la rémunération du parrainage des nouveaux médecins accoucheurs. Ces mesures pourront aider quelque peu.

Cependant, leurs effets seront marginaux dans un contexte où il y a pénurie d'omnipraticiens avec peu d'ajouts nets sur le plan des effectifs dans la majorité des régions. Par ailleurs, on nous demande d'en faire plus dans à peu près tous les domaines de la santé, y compris la deuxième ligne.

## Embauche d'infirmières

Une avenue plus prometteuse et dont votre politique ne fait pas mention, serait de favoriser l'embauche d'infirmières dans nos cliniques pour nous aider à faire certaines visites de suivi de grossesse et de nourrisson. La politique actuelle de deux infirmières par GMF engagées par le CSSS n'est pas assez généreuse et trop rigide. Elle ne permet pas non plus de recruter des infirmières retraitées du milieu hospitalier qui seraient désireuses de travailler avec nous à temps partiel. Dans un contexte de pénurie d'infirmières, il est regrettable que cette ressource compétente ne soit pas utilisée.

Egalement, pour favoriser la rétention de nos infirmières dans les salles d'accouchement, nous proposons qu'elles obtiennent le même statut que leurs collègues des soins intensifs et de l'urgence. Cette amélioration salariale inciterait la venue de nouvelles infirmières et augmenterait le taux de rétention de celles qui sont déjà en place. Il est important d'augmenter les effectifs des infirmières dans les salles d'accouchement afin d'assurer un ratio de un pour un auprès des femmes en travail comme l'offrent actuellement les sages-femmes. Ce soutien plus étroit permet de réduire le recours à la pérurale et le taux d'interventions obstétricales.

## Sages-femmes

Nous sommes d'accord pour que les sages-femmes soient mises à contribution pour favoriser l'accessibilité aux soins périnataux, et ce, dans une approche alternative qui peut nous enrichir. Par contre, pour «rentabiliser» l'ouverture de 13 maisons de naissance, on devrait les inciter à assumer plus que les 20 suivis de grossesses et les 40 accouchements que chacune fait par année actuellement.

Nous vous rappelons que les omnipraticiens font de 50 à 150 accouchements par an en plus d'une pratique générale déjà accaparante. En attendant l'ouverture de nouvelles maisons de naissance, les sages-femmes actuellement chômeuses pourraient travailler dans certains CLSC et faire leurs accouchements en centre hospitalier et à domicile pour les rares femmes qui font ce choix. Ce travail en CLSC leur permettrait une meilleure intégration avec les différents services du réseau et la prise en charge de plus de femmes vulnérables au niveau psychosocial.

Parallèlement à l'ouverture de maisons de naissances, nous souhaitons que des fonds soient spécifiquement consacrés à la rénovation de certains services d'obstétrique en milieu hospitalier qui sont désuets. Il est temps que ces milieux offrent enfin des chambres de naissance plus accueillantes, dans une atmosphère plus conviviale. Après tout, 70 % des femmes souhaitent toujours accoucher en milieu hospitalier!

## Humaniser les soins

D'autres objectifs de votre politique en périnatalité ont retenu notre attention. L'AOPQ se réjouit que le ministère mette enfin en œuvre un programme de dépistage de la trisomie gratuit et accessible dans toutes les régions. Nous sommes aussi d'accord que ce programme ne soit pas présenté aux femmes comme une norme de pratique, mais bien comme un choix qui leur est offert.

L'AOPQ se montre aussi très ouverte à toutes les mesures proposées pour diminuer les interventions obstétricales. Elle est prête à participer activement à ce processus. Pour que celui-ci entraîne des changements, il devra comporter une part importante d'information auprès de la clientèle et du grand public. Il devra aussi influencer sur les directives cliniques dictées par nos sociétés savantes qui emprisonnent souvent les médecins soucieux de diminuer leurs interventions.

Nous espérons que ces commentaires contribueront à mettre en place une politique de périnatalité favorisant l'accessibilité, la continuité, la globalité, l'humanisation des soins périnataux.



Le manège militaire de Québec, érigé en 1884, s'est embrasé dans la nuit du 5 avril dernier.

MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Un projet pour le 400<sup>e</sup> de Québec

## Une assemblée nationale sur les ruines du Manège militaire

GUY LACHAPPELLE

Professeur au département  
de science politique  
de l'université Concordia

Dès le lendemain de l'incendie du Manège militaire de Québec, la classe politique a été prompte à réagir pour affirmer qu'il fallait absolument reconstruire l'édifice original. Toutefois, une réflexion plus globale s'impose sur l'importance du lieu et de l'édifice et, surtout, sur l'opportunité de trouver une vocation particulière au Manège militaire, une vocation qui permettrait de l'intégrer admirablement bien avec les autres édifices de la cité parlementaire.

Le chroniqueur du *Soleil* Gilbert Lavoie proposait le 8 mai dernier «d'aménager ce qui reste de plus beau des ruines pour en faire une magnifique porte d'entrée sur les Plaines». Or, depuis, plus aucun commentaire, si ce n'est que le dossier est actuellement entre les mains du gouvernement fédéral.

Il nous semble que le gouvernement du Québec et tous les partis politiques devraient proposer un concours d'envergure internationale afin de doter la ville de Québec d'une nouvelle Assemblée nationale. Plusieurs raisons militent en faveur d'un tel projet qui pourrait réunir tous les citoyens de Québec et l'ensemble des Québécois.

## Le rôle des députés

Tout d'abord, l'Assemblée nationale est clairement devenue trop exigüe pour nos 125 députés. Depuis de nombreuses années, le directeur général des élections du Québec et les partis politiques sont confrontés à un dilemme important: comment augmenter le nombre de députés dans un espace aussi restreint? En fait, et peut-être à l'image du Parlement britannique,

la seule solution serait sans doute que certains députés siègent à l'extérieur de l'Assemblée nationale!

Cependant, l'idée même d'augmenter le nombre de députés de 125 à 150 a été évoquée souvent et, récemment, le ministre Benoît Pelletier estimait qu'il faudra bien un jour l'envisager sérieusement. Avec une nouvelle Assemblée nationale, il serait alors possible de doter nos députés de tous les outils technologiques et modernes qui leur permettraient de faire leur travail de manière encore plus efficace tout en offrant plus d'espace au personnel politique. De plus,

## L'Assemblée nationale est clairement devenue trop exigüe pour nos 125 députés

rien n'indique qu'il serait nécessaire de reprendre la configuration traditionnelle d'un parlement de type britannique et ayant des sièges amovibles suivant la force parlementaire des divers partis.

## Une Chambre des régions

Un deuxième argument serait d'utiliser l'Hôtel du Parlement actuel pour y faire siéger une assemblée des régions et les divers comités parlementaires. Le directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet, affirmait cette semaine, après sa tournée du Québec en vue de modifier la carte électorale, que de nombreux citoyens avaient demandé une meilleure représentation des régions au sein des institutions parlementaires. L'idée n'est pas nouvelle puisque la Coalition pour un Québec des régions, dirigée par Claude Béland, proposait la création d'une Chambre des régions à l'Assemblée nationale, soit deux élus pour chacune des 17 régions du Québec.

Le problème devient de plus en plus criant à la suite de la surreprésentation des régions avec la carte électorale actuelle, ce qui oblige le

DGE en vertu de la loi de tenir compte de balises qui faussent en quelque sorte la démocratie représentative. En contrepartie, les régions doivent pouvoir être représentées au sein des institutions parlementaires afin de faire valoir leurs points de vue.

Un projet pour le XXI<sup>e</sup> siècle

Le Québec ne serait pas le seul gouvernement à se doter d'un nouvel édifice parlementaire. On pense immédiatement au Bundestag à Berlin et aussi au Parlement européen. Ce dernier a été inauguré à Strasbourg en décembre 1999, un exemple où s'harmonisent merveilleusement bien l'ancien et le nouveau, le classique et le baroque. Il y a aussi le Parlement de Bretagne à Rennes, qui lui aussi, après un dramatique incendie en 1994, a pu renaitre de ses cendres et retrouver son éclat d'antan.

Bref, les exemples sont nombreux. Le projet d'une nouvelle Assemblée nationale du Québec devrait s'inspirer du travail d'Eugène-Étienne Taché, qui a été l'architecte de l'Hôtel du Parlement et du Manège militaire. Le nouvel édifice devrait intégrer le parc de la Francophonie et trouver un moyen de faire le lien avec le mémorable «bunker». Mais laissons les architectes travailler!

Notre idée d'une nouvelle Assemblée nationale s'inspire essentiellement de cette conviction que la démocratie québécoise a besoin de lieux et d'institutions qui permettent de relever les défis de ce millénaire. La supervision du projet pourrait relever de la Commission de la capitale nationale, dont le mandat est de faire de Québec une Cité parlementaire, le fer de lance de notre héritage politique et un lieu de rassemblement qui pourrait faire la fierté de tous les citoyens du Québec.



## Québec au temps

## du scorbut

Tranches de vie des Québécois sous l'Ancien Régime, histoires cocasses ou troublantes, mémoires retrouvées d'une communauté agrippée à son cap Diamant entre dangers, plaisirs quotidiens et cohabitation avec des Amérindiens envahis. En l'honneur du 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale, *Le Devoir* publie cet été une série de chroniques compilées par l'archiviste historien Pierre-Georges Roy. Elles sont tirées de deux imposants volumes intitulés *La Ville de Québec sous le régime français (1930)*, Publications du gouvernement du Québec).

## Une conspiration contre Champlain en 1608

Quelques jours à peine après la fondation de Québec, Champlain faillit perdre la vie dans des circonstances très curieuses. Il était occupé à surveiller les travaux d'un jardin qu'il faisait préparer près de son habitation, lorsque le capitaine Testu, qui avait toute sa confiance, lui demanda à l'entretenir en «lieu secret».

Tous deux se dirigèrent alors vers le bois, et là, Testu apprit à Champlain que le nommé Jean Duval, serrurier, qui avait fait partie de l'expédition de l'Acadie en 1606, avait ourdi une conspiration contre lui. Le plan de Duval était de faire mourir Champlain traîtreusement, puis de livrer l'établissement de Québec aux Basques et aux Espagnols qui venaient traiter à Tadoussac, afin d'en recevoir une récompense: Duval avait si bien réussi dans ses machinations qu'il pouvait compter sur le concours des trois quarts des compagnons de Champlain. Celui-ci assure que même son domestique était du complot.

Le capitaine Testu avait su toute l'histoire de la conspiration par un serrurier nommé Antoine Natel, un des premiers complices de Duval. Champlain, qui ne perdait jamais son sang-froid, dit au capitaine Testu de faire approcher sa chaloupe de terre. Puis, donnant deux bouteilles de vin à un jeune homme, il lui recommanda d'inviter «les quatre galants principaux de l'entreprise» à venir trinquer avec lui, et déguster un vin qu'il avait eu en présent de ses amis de Tadoussac.

Sans défiance, les quatre conjurés se rendirent à bord de la barque où, l'instant d'après, Champlain arriva et les fit arrêter. Le lendemain, Champlain prit les dépositions des quatre inculpés devant le capitaine Testu et ses marins. Il les fit ensuite mettre aux fers et les descendit lui-même à Tadoussac, où il les confia à la garde de Pontgrivé, avec mission de les remonter à Québec, lorsque ses affaires seraient terminées à Tadoussac.

Quelques jours plus tard, Pontgrivé monta les prisonniers à Québec. Ils furent confrontés avec ceux qu'ils avaient séduits, et les trois principaux complices de Duval le maudirent et l'accusèrent d'avoir agi méchamment. Quant à Duval, il reconnut qu'il méritait la mort et implora miséricorde.

Champlain, Pontgrivé, le capitaine Testu, le chirurgien Bonnerme, le maître, le contremaitre et quelques marins siégèrent en tribunal et, après avoir entendu les dépositions et confrontations, ils condamnèrent Jean Duval à mort. Les trois autres prisonniers furent aussi condamnés à être pendus, mais on leur accorda aussitôt un sursis pour les renvoyer en France «pour leur être fait plus ample justice».

Jean Duval fut pendu et étranglé le jour même de sa condamnation. Sa tête fut mise au bout d'une pique et plantée au lieu le plus éminent du fort de Québec. Champlain agit ainsi afin d'inspirer une crainte salutaire aux esprits mutins et aux traîtres. Ce fut là la première exécution capitale au Canada si l'on excepte la pendaison du nommé Michel Gaillon, à Charlesbourg-Royal, dans le cours de l'année 1542. Comme l'établissement de M. de Roberval ne fut qu'une tentative, nous préférons faire dater la Nouvelle-France de Champlain.

La conspiration de Duval contre Champlain en 1608 inspire les réflexions suivantes à M. Thomas Chapais: «Si Antoine Natel n'eût pas été poussé à aller faire des aveux au capitaine Testu, sur la plage du Cul-de-Sac, une après-midi de juillet 1608, il n'y aurait probablement pas eu de Québec, pas de Nouvelle-France, pas de nation canadienne, et la statue colossale de Champlain, le grand fondateur, ne se dresserait pas aujourd'hui sur son admirable piédestal, au sommet du roc historique où il a jeté les fondations d'un pays catholique et français.»

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis Internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Gagneau (caricatures), Diane Précoart (responsable des pages thématiques), Martin Dicks, Michèle Malenfant et Christine Duraeset (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélaï (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzatti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéclier (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa); LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétiën, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Piarret, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danièle Ross.

## ACTUALITÉS

## ZIMBABWE

«Le plus grand déni de démocratie que l'Afrique ait connu», dit Bernard Kouchner

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis la défaite historique du régime le 29 mars, qui avait vu le pouvoir perdre sa majorité de 28 ans à la Chambre des députés et M. Tsvangirai devancer M. Mugabe au premier tour de la présidentielle, les violences se sont déchaînées, et l'opposition n'a pas pu mener campagne: meetings interdits, accès aux médias quasi inexistant, arrestations... Tendai Biti, secrétaire général du MDC et bras droit de Tsvangirai, est quant à lui derrière les barreaux pour trahison, ce qui pourrait lui valoir la peine de mort. Un tribunal d'Harare a décidé vendredi de le maintenir en détention jusqu'au 7 juillet.

La police affirme que les violences politiques sont à attribuer aux partisans de l'opposition. Mais l'ONU les impute majoritairement aux fidèles du régime Mugabe. Selon M. Tsvangirai, «200 000 personnes ont été déplacées, plus de 86 partisans du MDC tués, plus de 20 000 maisons brûlées et plus de 10 000 personnes blessées dans une orgie de violence». «Compte tenu de ces circonstances, nous estimons impossible la tenue d'une élection crédible», a-t-il poursuivi, précisant qu'il annoncerait mercredi une stratégie pour la marche à suivre.

M. Mugabe, qui dirige le pays depuis l'indépendance de l'ex-Rhodésie du sud britannique en 1980, avait été vendredi jusqu'à affirmer: «seul Dieu peut me retirer le pouvoir qu'il m'a donné». Le parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (Zanu-PF), a d'ailleurs estimé hier qu'en se retirant, le MDC voulait éviter «l'humiliation d'une défaite».

Arrêté et passé à tabac à plusieurs reprises en dix ans d'opposition, le chef de l'opposition a pour sa part mis en doute une nouvelle fois hier la médiation de l'Afrique du Sud, dont le président Thabo Mbeki a été chargé par ses pairs d'Afrique australe. «On ne peut pas dire que le président Mbeki va proposer [la formation] d'un gouvernement d'union lorsque cette [option] ne nous a pas été soumise», a-t-il dit, en référence à des informations dans la presse sud-africaine.

Plus tard, Pretoria a toutefois réitéré ses appels à la négociation. «Nous encourageons toutes les parties à travailler à une solution», a déclaré le porte-parole de M. Mbeki, Mukoni Ratsitanga. «Cette solution ne peut être définie que par les parties en présence», a-t-il ajouté, interrogé sur l'éventualité d'un gouvernement d'unité nationale.

En l'état, M. Tsvangirai a préféré appeler à l'intervention des Nations unies, de l'Union africaine et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) pour mettre fin à ce qu'il a qualifié de «génocide».

## Vives réactions

Ce retrait a suscité de très vives réactions de la communauté internationale, l'ancienne puissance coloniale britannique jugeant notamment que le peuple zimbabwéen doit désormais se libérer du «régime tyrannique» du président Robert Mugabe. «Nous sommes maintenant face à une crise grave de légitimité parce qu'il est clair que les seuls qui ont un peu de légitimité sont ceux qui ont remporté le premier tour, le 29 mars, à savoir l'opposition», a dit le ministre britannique des Affaires étrangères, David Milliband.

La Maison-Blanche a appelé le gouvernement zimbabwéen «et ses voyous à arrêter la violence maintenant», en défendant le principe d'élections «légitimes». «Toutes les parties devraient pouvoir participer à une élection légitime et ne pas être visées par de l'intimidation et des actions illégales du gouvernement, de milices armées et de soi-disant anciens combattants», a ajouté la Maison-Blanche dans un communiqué.

Le diplomate en chef de l'Union européenne, Javier Solana, a jugé le retrait de M. Tsvangirai «compréhensible» compte tenu «de l'acceptable campagne systématique de violence, d'obstruction et d'intimidation des autorités zimbabwéennes depuis quelques semaines».

La France, par la voix de son président Nicolas Sarkozy, a aussi condamné «la campagne de violences et les très graves exactions perpétrées par le régime de Mugabe» contre l'opposition, tenant les autorités zimbabwéennes «pour responsables» de la décision de M. Tsvangirai de se retirer de la course à la présidence. Le chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner, a qualifié Robert Mugabe d'«escroc» et d'«assassin» et estimé que le retrait de Morgan Tsvangirai était «le plus grand déni de démocratie que l'Afrique ait connu».

De son côté, le chef de l'État zambien et président en exercice de la SADC, Levy Mwanawasa, a mis en cause le groupe régional de quatorze pays, qui avait déjà été très critiqué par l'opposition zimbabwéenne pour avoir donné un satisfecit à l'organisation des élections générales du 29 mars avant même que les résultats ne soient publiés. «Il est scandaleux que la SADC reste silencieuse sur la crise que traverse le Zimbabwe, a déclaré hier M. Mwanawasa, quelques jours après que la SADC eut finalement émis des «craintes» sur le fait que le second tour de la présidentielle ne soit «ni libre, ni équitable».

Le Devoir

D'après l'Agence France-Presse et Reuters

## BENOÎT XVI

SUITE DE LA PAGE 1

Même si l'homélie portait essentiellement sur l'eucharistie, le pape a fait un lien entre le sacrement de la communion et son opposition à l'avortement et à l'euthanasie. Après avoir soutenu que l'eucharistie pouvait contribuer à «faire de la planète un lieu où il fait bon vivre», il a déclaré qu'il fallait «pour cela sans cesse lutter pour que toute personne soit respectée depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle».

Ironie du sort, c'est justement au moment de procéder au saint Sacrement qu'une pluie torrentielle s'est abattue sur les Plaines, forçant la majorité des pèlerins à partir pour se mettre à l'abri.

Après l'averse, plus d'un catholique voyait dans le météo un bon présage, voire la preuve de la grâce divine. «C'est vraiment un signe de bénédiction que la pluie ce matin. Ça nous donne l'espérance, ça nous donne la joie», nous disait Doris Dubreuil, une résidente de Sault-Sainte-Marie venue passer la semaine au Congrès eucharistique. Trempés jusqu'aux os, de jeunes Africains s'étaient rassemblés tout près avec leurs tam-tams en chantant: «Elie a prié et la pluie est tombée!».

Ainsi, malgré les caprices de la nature — quelle que soit leur cause —, les croyants paraissent tous ravis par cette célébration et par l'ensemble du Congrès eucharistique. «Ça fait du bien de voir d'autres jeunes, des gens de partout dans le monde. On se sent moins seul», nous disait François Brissette, un jeune Montréalais de 21 ans. «Au Québec, on se rend

## GRIFFIN

SUITE DE LA PAGE 1

«Nous vivons dans une société qui est allergique au risque», dit-il. Nous faisons beaucoup pour éviter les risques. Alors que les risques calculés nous permettent de faire des avancées, de voir ou de faire des choses qui, autrement, ne seraient pas vues ou faites. Je parle du risque physique, mais aussi émotionnel, intellectuel, spirituel.»

Ce qui a marqué à propos de l'Afrique, c'est l'importance du rapport humain, qui dépasse celui de la transaction, qu'elle soit financière ou autre. «Ce qui m'a le plus frappé, c'est ce sens de l'humanité qui existe en Afrique, où la relation entre les individus est beaucoup plus importante que la transaction. Alors qu'ici, on accorde une valeur équivalente, ou même supérieure, à la transaction.»

L'Afrique, est-il besoin de le rappeler, fait face à des problèmes énormes, entre autres économiques. Pauvreté, corruption et guerre forment des nœuds dans le développement de plusieurs pays. Et si l'est revenu d'Afrique convaincu que le monde occidental doit continuer d'aider ce continent, Scott Griffin croit qu'il doit aider l'Afrique à devenir elle-même.

«A mon avis, il y a beaucoup de gens qui vont en Afrique pleins de bonnes intentions, mais qui apportent avec eux leur propre bagage culturel et émotionnel. Ils ont des opinions personnelles sur la façon dont les gens devraient se comporter et voudraient qu'ils changent en fonction de leurs valeurs.»

## Des pays prisonniers

Selon lui, pour aider l'Afrique à s'aider elle-même, il faut libéraliser les échanges commerciaux et permettre aux Africains de vendre leurs céréales, leur café ou leurs textiles en Europe, par exemple. Pour illustrer son propos, il mentionne les négociations de Doha qui n'arrivent pas à aboutir parce que les pays riches ne veulent pas permettre, à l'intérieur de leurs frontières, une plus grande circulation des produits agricoles des pays pauvres.

À titre d'exemple, il cite la Somalie, qui était, avant les



MATHEU BELANGER REUTERS  
Michelle Dionne et Jean Charest aux côtés du légat du pape, le cardinal Jozef Tomko, qui a célébré la messe d'hier sur les plaines d'Abraham.

compte qu'il n'y a pas tant de jeunes que ça dans les églises et, ici, il y en avait beaucoup.»

## Messe «alternative»

Plus tôt en matinée, dans le Vieux-Québec, l'Église unie accueillait une quarantaine de personnes exclues de la communion pour une raison ou pour une autre. «À l'occasion de ce 400, une seule confession chrétienne accapare tout l'espace», a déploré dans son sermon le pasteur Gérard Doré. M. Doré s'est fait connaître à

Québec, il y a quelques années, en abritant dans son église le réfugié algérien Mohamed Cherfi. À l'occasion du Congrès eucharistique, il avait organisé une messe spéciale «alternative» pour les chrétiens à qui l'Église romaine refuse la communion parce qu'ils sont divorcés ou homosexuels, par exemple.

Mettant en doute la cohérence des chefs de l'Église, M. Doré a notamment rappelé que c'est à la Samaritaine, «une femme qui ne satisfaisait pas aux critères moraux de l'époque» que Jésus offrait «l'eau qui donne la vie» dans l'évangile selon saint Jean.

Parmi les exclus des années 2000 qui se réfugient à l'Église unie, se trouvait Nicole Hamel qui a perdu son travail d'animatrice de pastorale en 2002 parce qu'elle a quitté la foi catholique pour l'Église unie. Amoureuse d'une femme et partisane du sacerdoce des femmes, Mme Hamel a dit trouver chez les protestants la souplesse qu'elle cherchait. «J'ai réalisé que le mariage que je revendiquais depuis trente ans dans l'Église avait été commencé dans une Église protestante que je ne connaissais pas.»

Même si ce courant n'attire pas les foules (à Québec du moins), il ne semble pas laisser le cardinal Ouellet indifférent. Interrogé cette semaine par le quotidien français *La Croix* sur la popularité du Congrès eucharistique au Québec, il a répondu que la population le ressentait «très positivement» et que «seuls quelques petits groupes s'y opposent». «La moitié des participants viennent de notre province», a-t-il ajouté. «Ils vont rapporter ce qui est vécu en congrès, et [...] les voix discordantes se trouveront fatalement marginalisées.»

Le Devoir

années 1970, un exportateur net de nourriture. «Or les Américains, parce qu'ils avaient un surplus de céréales, ont décidé qu'ils allaient donner leur surplus à la Somalie. De cette façon, non seulement ils ont ruiné la base agricole du pays, mais ils ont donné ces céréales à certaines personnes qui se sont mises à contrôler qui mangeait et qui ne mangeait pas, ce qui a provoqué une guerre. Les Américains sont ensuite intervenus dans cette guerre.»

Si l'on n'ouvre pas les marchés pour permettre le développement des pays africains, on les maintient prisonniers, croit-il. Quant à la guerre, qui sévit dans plusieurs pays du continent, elle est souvent liée aussi aux frontières établies au moment de la colonisation, sans égard aux populations locales concernées et aux relations des tribus entre elles. «C'est difficile d'arriver à la justice et à la démocratie quand les gens ont faim. Souvent, ils vont tout simplement se demander: "Où est-ce que je peux voler assez de nourriture pour survivre?"», constate-t-il.

Plusieurs Blancs vivant en Afrique, cités par Griffin dans son livre, portent un regard très critique sur les activités des coopérateurs sur le continent. «C'est le comportement intéressé de tant d'organismes d'aide qui m'inquiète. C'est pire que s'ils ne faisaient rien du tout», dit David, un ami de Scott Griffin. De plus en plus, j'ai la conviction que seuls les Africains arriveront à résoudre leurs problèmes. Les initiatives des étrangers réussissent rarement. Les exemples de ces échecs font partie des conversations quotidiennes en Afrique», écrit-il.

Dans un contexte d'aide, constate l'auteur, la relation de dépendance fonctionne souvent à double sens, c'est-à-dire que les aidants tiennent au moins autant à maintenir la situation que les aidés. «L'Afrique n'est pas seulement victime», dit Krystyne, la femme de Scott, qui l'a accompagné tout au long de son périple africain. «C'est nous qui la rendons victime.» Or un organisme comme African Medical and Research Foundation (AMREF), qui chapeaute Flying Doctors, est exploité à 90 % par des Africains.

Au sein même de Flying Doctors, la quasi-totalité des infirmières, aussi compétentes, sinon plus que les médecins, affirme Griffin, sont africaines. «Ce sont elles qui se rendent sur les lieux en avion et qui font l'évaluation des situations d'urgence», explique-t-il. Reste que, dans un pays comme le Soudan, on trouve un seul hôpital pour 1,8 mil-

lion d'habitants, avec seulement deux médecins en service. Cette situation a des causes multiples, mais la guerre qui sévit au pays depuis 30 ans n'arrange évidemment pas les choses.

## La débrouillardise des Africains

Au Kenya, où l'espérance de vie moyenne de la population est de 44 ans, les concepts de vie et de mort prennent un tout autre sens. Dans ce contexte, la débrouillardise des Africains et leur capacité de réagir instinctivement à une situation donnée est remarquable, souligne Griffin.

A son retour d'Afrique, Scott Griffin était un autre homme. Représentant ses activités commerciales, il a aussi acheté la maison d'édition canadienne-anglaise House of Anansi, qui publie par exemple Margaret Atwood, Alberto Manguel et Michael Ondaatje.

L'homme y a vu l'occasion d'exprimer son amour de la littérature qu'il a développée dans sa jeunesse.

«Mon père aimait beaucoup la littérature et il y mêlait un peu d'humour», raconte-t-il. Quand nous étions punis, par exemple, il nous faisait apprendre un poème. Et un jour, il nous a dit qu'on pouvait même apprendre le poème de notre choix. Alors, pour l'épater, je me suis mis à chercher des poèmes qu'il ne connaissait pas.»

Homme d'affaires, il constate cependant que l'industrie littéraire connaît des problèmes chroniques et certains vices de fonctionnement qui la rendent périlleuse à pratiquer. Il cite en exemple la politique des retours qui permet aux libraires de retourner à l'éditeur les livres invendus, ce qui fait en sorte que l'éditeur ne sait pas avant un certain temps combien de livres il a vraiment vendus.

«Mais cela demeure un univers fascinant grâce aux gens qui y œuvrent», dit-il.

Le Devoir

## L'AFRIQUE BAT DANS MON CŒUR

Scott Griffin  
Traduit de l'anglais par Rachel Martinez  
Boréal, Montréal, 2008  
352 pages

## BEATLES

SUITE DE LA PAGE 1

dernière, dans un autre festival de films.

Disons le tout de go, ce qui devait être le making of de *Love*, du Cirque du Soleil, n'a rien d'un film de coulisses, alignant ces brochettes d'entrevues convenues avec les concepteurs sur le quand et le pourquoi de l'œuvre. Un modèle qui rend le genre prévisible, sinon ennuyeux.

## Rien d'un making of

*All Together Now*, c'est plutôt l'histoire, mois par mois, de l'improbable réunion des Beatles, des chassés-croisés et des acrobaties diplomatiques survenues entre Apple Corps et le Cirque du Soleil, deux monstres du show-business dont les destinées se sont unies à la faveur d'un projet fou, scellé par l'amitié qui liait le défunt Beatle Georges Harrison à Guy Laliberté.

Le reste de l'histoire est connu. La réunion des Beatles a eu lieu en 2006. *Love* fait depuis 2006 salle comble à Las Vegas. Le spectacle a été suivi du CD du même nom, sorte de testament musical du groupe mythique signé par Georges Martin, l'émouvante grise des studios d'Abbey Road, et son fils Giles.

Or, le film montre précisément ce que le spectacle ne dit pas: la laborieuse et émotive concertation qu'il a fallu déployer pour redonner vie aux Beatles le temps d'un spectacle à Las Vegas.

La caméra de Wills, toujours discrète, filme par exemple la première réaction de Sir Paul McCartney et de Yoko Ono à *Love* lors d'une première présentation intime. Elle saisit au vol la réaction épidermique de la veuve de Lennon, Yoko, qui rabroue le metteur en scène Dominic Champagne pour son interprétation «sordide» de *Come Together*. On assiste aussi aux retrouvailles de Paul et de Ringo qui, lors de la première, se donnent du coude et rient aux éclats comme des enfants. Tout cela entrelardé d'entrevues inédites avec Paul McCartney, Ringo Starr, Yoko Ono, Olivia Harrison et l'âme musicale et grand manitou du son Beatles, Georges Martin, qui s'adonne à certains moments à des confessions inattendues.

«Quand Georges Martin nous raconte qu'un an avant d'être assassiné, John Lennon lui a confié lors d'un dîner qu'il aurait voulu tout réenregistrer, j'étais bouche bée. C'était quelque chose qui n'était connu de personne à part lui», dit-il.

En fait, ce qui devait être un simple produit dérivé d'un spectacle, filmé avec les moyens du bord et une

équipe réduite, est au fil des mois devenu une œuvre à part entière.

## Demain, Las Vegas

Pour Adrian Wills — un cinéaste pigiste qui, depuis cinq ans, réalise des making of pour le cirque —, tout a commencé le jour où Martin Bolduc, producteur à CDS Images, le presse de venir tourner des images d'une première visite de Yoko Ono et de McCartney au siège social du Cirque du Soleil.

À ce moment, en 2005, il n'y a encore aucune entente précise en vue de la réalisation d'un film sur *Love* entre CDS et Apple Corps, le géant qui gère l'œuvre et l'image du plus populaire groupe de l'histoire.

«Dès le départ, on s'est dit qu'il fallait avoir accès aux Beatles pour donner tout son sens au film. On savait que ça serait ardu. Ça s'est fait petit à petit, sans savoir si un jour quelque chose aboutirait», avoue Adrian Wills.

Puis, un matin, Bolduc annonce au réalisateur de 35 ans qu'Apple a donné son feu vert au tournage d'une entrevue avec McCartney. «C'est demain... à Las Vegas!», annonce-t-il. «J'ai sauté dans un avion et je suis arrivé juste à temps pour l'entrevue. Je n'ai jamais été aussi stressé. Il y avait une telle pression!», raconte-t-il aujourd'hui.

Puis, le miracle a lieu. D'habitude, McCartney se confie, généreux, sort des anecdotes inédites de l'histoire des Fab Four.

Et puis, malgré les mesures de sécurité inouïes déployées par Apple pour éviter le piratage des nouvelles bandes sonores lors des répétitions de *Love*, les portes s'ouvrent lentement au cinéaste. «On était fouillés avant chaque entrée dans la salle de spectacle et les ondes radios étaient brouillées pour éviter le piratage. Mais on nous a laissés tourner en paix», dit-il.

À quelques semaines de la première, lors d'une visite cruciale des ex-Beatles et de leurs veuves à Las Vegas, le réalisateur obtient même la bénédiction du CDS et d'Apple pour apposer des micros sans fil à Giles Martin, à Dominic Champagne et à Gilles Sainte-Croix, cofondateur du cirque, qui sont les premiers à recevoir les commentaires de Ringo, Paul, Yoko et Olivia sur la progression du spectacle.

«Nous étions parfois à 80 pieds de nos sujets, avec un téléobjectif. L'équipe a fini par oublier notre présence. Ce qu'on voit, c'est ce qui s'est vraiment passé», soutient Adrian Wills.

Georges Martin, qui a réarrangé avec brio les 28 chansons qui forment la trame musicale du spectacle *Love*, est non seulement l'âme du spectacle, mais aussi le fil conducteur du documentaire. Tel un père qui veille sur ses agneaux, il espère en coulisse la réconciliation d'une famille éclatée et signe sa dernière œuvre. «C'est vraiment

la relation père-fils, celle de Georges et de Giles, et celle de Harrison et de son propre fils, qui guide tout le film. C'est d'abord un film d'émotions», affirme Adrian Wills.

## Loin du but

Avec 150 heures de tournage en poche, le travail ne faisait que commencer pour Wills. Des mois de négociations s'amorcent avec Apple pour s'assurer que le montage laissera une part égale dans le documentaire à chacun des Beatles et aux veuves de Lennon et Harrison. «Pendant des mois, je travaillais dans un studio de montage sans savoir si ce film allait être un jour diffusé. Je disais à la blague que ce serait le film le plus coûteux que seule ma mère aura vu», dit Wills.

Plus de deux ans après le début du tournage en décembre 2005, Martin Bolduc et Wills effectuent des allers-retours répétés à Londres pour convaincre Neil Aspinall, le gérant des Beatles, décédé en mars dernier, de donner sa bénédiction au montage final. Ce n'est que quelques semaines avant sa mort que le feu vert a été donné.

«Sans Aspinall, rien de tout cela n'aurait eu lieu, c'est par lui que passaient toutes les négociations, tant pour *Love* que pour *All Together Now*, soutient Martin Bolduc.

Finalement, a-t-on droit au vrai portrait de la saga de *Love*? Comment concilier les intérêts de l'omnipotente Apple Corps, du Cirque du Soleil et de quatre mégastars chatouilleuses sur leur image?

«Avec Apple, on a fait quelques batailles pour garder certains plans. Il est vrai que quelques séquences ont sauté, mais pas les plus controversées.»

C'était davantage pour préserver l'équilibre entre chacun des Beatles — qui était crucial pour Apple — que pour des raisons de censure. Au final, on a vraiment fait le film qu'on souhaitait», affirme le jeune réalisateur.

Le public pourra voir *All Together Now*, dont une version française de 65 minutes, ponctuée d'entrevues avec Dominic Champagne, François Pérouse et Alexis Martin, devrait être diffusée à Radio-Canada. Quand? On l'ignore encore. La sortie en DVD du documentaire en anglais est quant à elle prévue pour l'automne.

La pression, elle, commence doucement à tomber pour le diplômé en cinéma de Concordia, qui n'avait jamais imaginé un tel scénario, même dans ses rêves les plus fous.

«Je sais que j'ai eu une chance en or de pouvoir faire ce film. La pression était énorme, dit-il. Mais, en faisant les entrevues, je savais qu'on avait de l'or entre les mains. Et à Washington, la standing ovation a fini de me convaincre», dit-il.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3324  
Par télécopieur 514-985-3320

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390